



**NOTICE ANNUELLE**

**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023**

**Le 14 mars 2024**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RUBRIQUE 1</b>	<b>DATE DE LA NOTICE ANNUELLE.....</b>	<b>3</b>
<b>RUBRIQUE 2</b>	<b>STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ .....</b>	<b>3</b>
2.1	NOM ET CONSTITUTION .....	3
2.2	LIENS INTERSOCIÉTÉS .....	3
<b>RUBRIQUE 3</b>	<b>DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ.....</b>	<b>3</b>
3.1	HISTORIQUE TRIENNAL .....	3
<b>RUBRIQUE 4</b>	<b>DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ.....</b>	<b>5</b>
4.1	APERÇU GÉNÉRAL .....	5
4.2	DESCRIPTION DES GROUPES DE PRODUITS ET DES SERVICES .....	5
4.3	DESCRIPTION DES PROCÉDÉS DE FABRICATION.....	6
4.4	ÉTABLISSEMENTS DE FABRICATION.....	7
4.5	APPROVISIONNEMENT EN BOIS .....	19
4.6	VENTES, COMMERCIALISATION ET CADRE CONCURRENTIEL .....	20
4.7	EMPLOYÉS .....	22
4.8	POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ .....	22
4.9	SYSTÈME SHIELD – ÉNONCÉ DE POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ.....	24
4.10	FACTEURS DE RISQUE.....	25
<b>RUBRIQUE 5</b>	<b>DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS .....</b>	<b>25</b>
5.1	DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS .....	34
5.2	POLITIQUE ET RESTRICTIONS.....	35
<b>RUBRIQUE 6</b>	<b>DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL.....</b>	<b>35</b>
<b>RUBRIQUE 7</b>	<b>MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES .....</b>	<b>35</b>
7.1	COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS .....	35
<b>RUBRIQUE 8</b>	<b>ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS.....</b>	<b>36</b>
8.1	NOM, ADRESSE, POSTE ET TITRES DÉTENUS.....	36
<b>RUBRIQUE 9</b>	<b>OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE DU COMITÉ D'AUDIT .....</b>	<b>41</b>
9.1	COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT ET FORMATION ET EXPÉRIENCE PERTINENTES.....	41
9.2	MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT .....	42
9.3	POLITIQUES ET PROCÉDURES D'APPROBATION PRÉALABLE .....	43
9.4	HONORAIRES DES AUDITEURS EXTERNES .....	44
<b>RUBRIQUE 10</b>	<b>AGENT DES TRANSFERTS .....</b>	<b>44</b>
<b>RUBRIQUE 11</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS .....</b>	<b>44</b>
<b>RUBRIQUE 12</b>	<b>INTÉRÊTS DES EXPERTS .....</b>	<b>45</b>
12.1	NOMS DES EXPERTS.....	45
<b>RUBRIQUE 13</b>	<b>RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>45</b>
<b>ANNEXE « I »</b>	<b>MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT.....</b>	<b>A-1</b>

## RUBRIQUE 1 DATE DE LA NOTICE ANNUELLE

La présente notice annuelle (« notice annuelle ») est datée du 14 mars 2024. Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans la présente notice annuelle sont énoncés en date du 31 décembre 2023.

## RUBRIQUE 2 STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

### 2.1 NOM ET CONSTITUTION

Stella-Jones Inc. (« SJI ») a été constituée sous la dénomination 2865165 Canada Inc. le 26 octobre 1992 selon le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle a changé sa dénomination sociale pour Stella-Jones Inc. le 19 février 1993. Les statuts de SJI ont été modifiés le 31 mars 1994 afin d'y supprimer les restrictions sur son statut de société fermée. Les statuts ont été de nouveau modifiés le 13 juin 1994 afin de fractionner la totalité des 100 001 actions ordinaires émises et en circulation en 6 200 000 actions ordinaires redésignées « actions ordinaires », de créer des actions privilégiées pouvant être émises en séries, d'annuler toutes les actions privilégiées autorisées mais non émises et de créer les actions privilégiées de série 1. Le 27 mai 1996, les statuts de SJI ont été à nouveau modifiés dans le but d'ajouter une disposition selon laquelle les administrateurs peuvent nommer un nombre limité d'administrateurs additionnels dont le mandat expire au plus tard à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, SJI a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec sa filiale en propriété exclusive, I.P.B. – W.P.I. International Inc. Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, SJI a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec ses filiales en propriété exclusive, Stella-Jones Canada Inc. et Guelph Utility Pole Company Ltd. Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, SJI a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec ses filiales en propriété exclusive, Ram Forest Group Inc., Ramfor Lumber Inc., Ram Forest Products Inc. et Trent Timber Treating Ltd. Le 12 mai 2017, Stella-Jones a déposé des statuts de modification afin d'augmenter le nombre minimal et le nombre maximal d'administrateurs, les faisant passer à trois et à douze, respectivement.

Le siège social de SJI est situé au 3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 300, Montréal (Québec) H4R 2J8.

### 2.2 LIENS INTERSOCIÉTÉS

Au 31 décembre 2023, Stella-Jones Corporation (« SJ Corporation ») et Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding ») étaient les principales filiales de la Société.

Nom de la filiale	Pourcentage d'actions comportant droit de vote appartenant à la société	Territoire de constitution
SJ Corporation	100 %	Delaware
SJ Holding	100 %	Delaware

## RUBRIQUE 3 DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

À moins que le contexte n'indique un sens différent, « Stella-Jones », « SJI » et « la Société » s'entendent de Stella-Jones Inc. et de ses filiales.

### 3.1 HISTORIQUE TRIENNAL

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est un chef de file nord-américain dans la production de produits industriels en bois traité sous pression. Elle fournit des poteaux en bois aux principales sociétés de services publics

d'électricité et entreprises de télécommunications à l'échelle du continent, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemins de fer catégorie 1 et sur courtes distances ainsi qu'aux exploitants de chemin de fer commerciaux en Amérique du Nord. Stella-Jones fournit également des produits industriels, notamment du bois pour les ponts ferroviaires et les passages à niveau, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité et d'accessoires à usage résidentiel de première qualité qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures. Une part importante de ce secteur d'activité consiste à desservir le marché canadien par l'entremise de son réseau national de fabrication et de distribution.

Le 19 novembre 2021, la Société a réalisé l'acquisition des actions de Cahaba Pressure Treated Forest Products, Inc. (« Cahaba Pressure »). Le prix d'achat a totalisé 66,0 millions de dollars américains, y compris le fonds de roulement, lequel était estimé à 8,0 millions de dollars américains. Cahaba Pressure fabrique, distribue et vend des poteaux, des traverses et des pieux de bois traité et non traité et fournit des services de traitement personnalisés, en recourant principalement à la créosote, au naphthénate de cuivre et au pentachlorophénol, à son installation de traitement du bois à Brierfield, en Alabama. La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

Le 19 novembre 2021, la Société a réalisé l'acquisition des actions de Cahaba Timber, Inc. (« Cahaba Timber »), un producteur bien établi de poteaux et de pieux traités, principalement au moyen de l'ACC, de l'ACC jumelé à une émulsion (clair) et de l'ACC jumelé à une émulsion (brun) qui exerce aussi des activités d'approvisionnement en matières premières à son usine de traitement à Brierfield, en Alabama. Le prix d'achat a totalisé 36,5 millions de dollars américains, y compris le fonds de roulement, lequel était estimé à 4,0 millions de dollars américains. L'opération relative à Cahaba Timber a été financée au moyen des facilités de crédit existantes de la Société. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2022, la Société a réalisé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de fabrication de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics de Texas Electric Cooperatives, Inc. (« TEC »), située à Jasper County, au Texas. La contrepartie totale associée à l'acquisition s'élève à 31,0 millions de dollars américains, incluant les stocks estimés à 4,0 millions de dollars américains. La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

Le 14 février 2023, Stella-Jones a fait l'acquisition des actifs d'écorçage et de séchage de poteaux de pin jaune du Sud d'IndusTREE Pole & Piling, LLC (« IndusTREE »), situés à Goodwater, en Alabama. Le prix d'achat était de 12,5 millions de dollars américains. La Société a financé cette acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

Le 16 juin 2023, la Société a fait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'écorçage et de séchage de poteaux de pin jaune du Sud de Balfour Pole Co., LLC (« Balfour »), situés à Baconton, en Géorgie, pour une contrepartie totale de 15,0 millions de dollars américains. La Société a financé cette acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

Le 14 juillet 2023, la Société a acquis la quasi-totalité des actifs servant aux activités de fabrication de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics de Baldwin Pole and Piling Company, Inc., de Baldwin Pole Mississippi, LLC et de Baldwin Pole & Piling, Iowa Corporation (collectivement « Baldwin ») pour une contrepartie totale de 49,0 millions de dollars américains). Baldwin comprend deux installations de traitement de poteaux de pin jaune du Sud situées à Bay Minette, en Alabama, et à Wiggins, au Mississippi, ainsi que deux installations de produits finis situées à Des Moines, en Iowa, et à Pittsburgh, au Kansas. La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

## **RUBRIQUE 4 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ**

### **4.1 APERÇU GÉNÉRAL**

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression pour quelques groupes de produits différents (décrits ci-dessous), ainsi que des billots et du bois d'œuvre. Ses installations de traitement du bois sont situées dans les provinces canadiennes de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec, ainsi que dans les États américains de l'Alabama, de l'Arizona, de l'Arkansas, de la Géorgie, de l'Indiana, du Kentucky, de la Louisiane, du Mississippi, du Nevada, de l'Oregon, de la Pennsylvanie, de la Caroline du Sud, du Texas, de la Virginie, de Washington et du Wisconsin. De plus, la Société distille le goudron de houille et distribue les produits tirés de ce procédé à partir de sa distillerie de Memphis, au Tennessee.

### **4.2 DESCRIPTION DES GROUPES DE PRODUITS ET DES SERVICES**

#### **Poteaux destinés aux sociétés de services publics**

La clientèle des poteaux pour lignes de transmission et de distribution est surtout constituée des sociétés régionales de télécommunications et d'électricité. Bien qu'il existe d'autres solutions, les poteaux en bois traité sont préférés en raison de leur durabilité (normalement de 40 à 50 ans ou plus) et leur coût relativement faible à l'achat, à l'installation et à l'entretien. De plus, les poteaux en bois peuvent être facilement percés et débités et facilitent l'entretien par les monteurs de ligne. Les poteaux en acier, en béton et en composite coûtent plus cher que les poteaux en bois dans la plupart des tailles, mais peuvent être utilisés à certaines fins. En raison des coûts plus élevés de ce type de poteaux et de caractéristiques comme leur conductivité, leur potentiel de corrosion, ainsi que leur difficulté d'entretien, leur peu de flexibilité et de maniabilité (perçage, usinage et montage), les poteaux en bois continuent d'être le premier choix des sociétés de services publics. Les câbles enfouis sont utilisés surtout dans les centres urbains où des infrastructures sont déjà en place sous terre, mais sont moins populaires dans les régions rurales en raison de leur coût plus élevé et de leur accès plus difficile. En 2020, la Société a lancé des poteaux destinés aux sociétés de services publics recouverts d'une couche extérieure intumescence résistante au feu, ce qui fournit aux produits une protection supplémentaire et une durée de vie utile prolongée dans les régions sujettes aux feux incontrôlés. Ces poteaux ont obtenu la faveur des services publics souhaitant renforcer leur infrastructure contre l'augmentation de la fréquence et de la gravité des incendies.

#### **Traverses de chemin de fer**

La demande en traverses de chemin de fer est suscitée principalement par les mises à niveau et l'entretien régulier, et accessoirement par les activités occasionnelles de construction de nouvelles voies. Les dépenses en immobilisations au chapitre des améliorations des voies et des infrastructures devraient demeurer solides au cours des années à venir.

Un volume relativement stable de traverses neuves est nécessaire à des fins d'entretien, puisque, selon l'estimation de la direction, environ 1,5 % à 3,0 % de toutes les traverses sur les lignes en activité doivent être remplacées chaque année. En plus de satisfaire à la demande des sociétés ferroviaires de catégorie 1 en traverses de chemin de fer et poutres, la Société vend également des traverses et des poutres à des sociétés exploitant des lignes ferroviaires sur courtes distances, à des exploitants de chemins de fer commerciaux et à des entrepreneurs qui installent et réparent les lignes ferroviaires.

### **Bois d'œuvre à usage résidentiel**

Cette catégorie se compose principalement de bois d'œuvre traité sous pression de qualité supérieure à usage résidentiel en vue de son utilisation pour les patios, les terrasses, les clôtures et d'autres applications extérieures, en plus de la distribution d'accessoires pour bois et substituts du bois. La Société fournit du bois d'œuvre à usage résidentiel au Canada, ainsi que dans le nord-ouest des États-Unis et en Alaska.

### **Produits industriels**

Ces produits comprennent le bois pour les ponts ferroviaires, les croisements de rail, les pilotis pour constructions maritimes et les pieux de fondation ainsi que du bois de construction.

La Société fabrique également la créosote, un produit de préservation du bois, pour utilisation dans ses activités de traitement du bois, ainsi que d'autres produits à base de goudron de houille, comme le brai de toiture et le goudron routier, qui sont vendus à des clients tiers.

### **Billots et bois d'œuvre**

Le secteur des billots comprend la vente des billots qui sont obtenus dans le cadre du processus d'approvisionnement de la Société et qui ne sont pas jugés aptes à être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. De plus, dans le cadre de ses activités en vue de fournir un volume suffisant de bois d'œuvre à usage résidentiel à des prix concurrentiels, la Société revend le volume excédentaire de bois d'œuvre sur les marchés locaux de la construction résidentielle.

## **4.3 DESCRIPTION DES PROCÉDÉS DE FABRICATION**

La préservation est un procédé au moyen duquel le bois est protégé contre la décomposition et les insectes nuisibles grâce à l'imprégnation sous pression contrôlée de produits de préservation qui sont résistants aux organismes destructeurs du bois.

La fabrication comporte au moins deux étapes : le séchage du bois et l'injection du produit de préservation sous pression hydraulique. Les produits de préservation, qui sont tous approuvés par Santé Canada et par la *Environmental Protection Agency* des États-Unis, sont à base d'huile ou d'eau. Les matières premières sont formées du bois et des produits de préservation.

Au cours de la première étape du traitement, la teneur excédentaire en eau du bois est réduite avant de passer à l'imprégnation du produit de préservation. Cela s'accomplit au moyen du séchage à l'air ou au four ou au moyen d'un « conditionnement » dans l'autoclave de traitement lui-même.

Au cours de la deuxième étape, le traitement est réalisé sur des lots de bois semblables par l'essence, la forme et le degré d'humidité. Ces lots sont introduits dans l'autoclave où un vide ou une atmosphère sous pression est créé avant l'injection du produit de préservation. À la suite de l'injection du produit de préservation, la pression hydraulique est maintenue dans l'autoclave jusqu'à ce que le bois ait absorbé le produit de préservation à un degré prédéterminé. Une fois l'absorption terminée, le produit de préservation en excédent est retourné dans les réservoirs de stockage et il ne reste que quelques autres opérations à accomplir pour éviter la concentration du produit de préservation à la surface du bois avant de le retirer de l'autoclave.

#### 4.4 ÉTABLISSEMENTS DE FABRICATION

La Société exploite seize installations de traitement du bois au Canada et vingt-neuf aux États-Unis. Au Canada, ces installations sont situées à Carseland (Alberta), Galloway, New Westminster et Prince George (Colombie-Britannique), Neepawa (Manitoba), Truro (Nouvelle-Écosse), Stouffville, Guelph, Peterborough, Shelburne, Kirkland Lake et South River (Ontario), et à Delson, Gatineau, Rivière-Rouge et Sorel-Tracy (Québec).

Aux États-Unis, elles sont situées à Bay Minette, Brierfield, Clanton et Montevallo (Alabama), Eloy (Arizona), Rison et Russellville (Arkansas), Cordele (Géorgie), Winslow (Indiana), Fulton (Kentucky), Alexandria, Converse et Pineville (Louisiane), Scooba et Wiggins (Mississippi), Silver Springs (Nevada), Eugene et Sheridan (Oregon), Dubois et McAlisterville (Pennsylvanie), Whitmire (Caroline du Sud), Lufkin et Jasper (Texas), Goshen et Warsaw (Virginie), Arlington et Tacoma (Washington), et Bangor et Cameron (Wisconsin).

La Société fabrique de la créosote, un produit de préservation du bois, à sa distillerie de goudron de houille de Memphis, au Tennessee.

La Société, à laquelle s'ajoute un vaste réseau de distribution à l'échelle nord-américaine, exploite des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et de nombreuses entreprises d'écorçage de poteaux exploitées par des tiers fournissent des services à la Société tant au Canada qu'aux États-Unis.

##### **Carseland (Alberta)**

Construite en 1978, l'installation de Carseland sert à la production et à l'entreposage de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois d'œuvre à usage résidentiel. Les activités d'exploitation comprennent un autoclave de traitement à base d'eau pour les poteaux, un système de traitement sous pression à préservateurs à base d'eau pour le bois d'œuvre, ainsi que deux tunnels de séchage et de stabilisation. En outre, on y retrouve un réservoir pour le traitement des bases de poteaux, une chaîne d'incision/de classement et une chaîne d'emballage du bois d'œuvre automatisée. La capacité de traitement annuelle totale atteint environ 147 000 m<sup>3</sup>. L'emplacement avantageux de l'usine facilite l'approvisionnement des marchés de l'ouest du Canada et des États-Unis en poteaux pour services publics. L'usine de traitement possède une voie d'évitement reliée à la ligne ferroviaire de la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City Limitée (le « CPKC ») et est soutenue par une exploitation forestière établie de longue date qui gère les tenures forestières de la Société en Colombie-Britannique et dont les bureaux administratifs se trouvent à Salmon Arm, en Colombie-Britannique.

Les dépenses en immobilisations engagées relativement à l'installation de Carseland au cours de l'exercice se sont établies à environ 530 000 \$ et étaient principalement destinées à la conversion du système de traitement sous pression à base d'huile au pentachlorophénol de cette installation vers un système de traitement sous pression à base d'eau à l'arséniate de cuivre chromaté (« ACC ») (la « conversion vers l'ACC ») et à la mise à niveau des contrôles de l'usine de traitement.

##### **Galloway (Colombie-Britannique)**

Situé à Galloway (Colombie-Britannique), le site sert à la fabrication de poteaux destinés aux sociétés de services publics, dont les principaux procédés sont l'écorçage, l'entaillage, le modelage et le traitement. L'installation effectue le traitement sous pression de poteaux grâce à un autoclave de traitement sous pression et à un réservoir de traitement des bases de poteaux et est reliée à la ligne principale du CPKC. La capacité de production annuelle totale s'établit à environ 55 550 m<sup>3</sup>.

En 2023, les dépenses en immobilisations engagées relativement à l'installation de Galloway se sont établies à environ 2,0 millions de dollars et étaient principalement destinées au remplacement d'un parc de réservoirs, au canal lié aux tubes de l'échangeur numéro 1 et à des échangeurs thermiques de rechange.

Depuis qu'elle a cessé d'utiliser des produits de préservation à base d'huile en octobre 2023, l'installation a temporairement interrompu ses activités de traitement en attendant la réception des approbations pour les permis nécessaires aux activités de traitement utilisant d'autres agents de conservation.

### **New Westminster (Colombie-Britannique)**

L'établissement de New Westminster utilise trois autoclaves de traitement à base d'huile et deux autoclaves de traitement à base d'eau ainsi qu'un tunnel de fixation, ayant une capacité de production annuelle totale s'établissant à plus de 88 000 m<sup>3</sup>. L'usine est également dotée d'une écorceuse de poteaux et d'un séchoir à bois à chargement double. L'usine produit surtout des poteaux et des pilotis destinés principalement au marché nord-américain. Située près de Vancouver, l'usine se trouve sur les lignes ferroviaires principales des réseaux du CPKC et de Burlington Northern Santa Fe (« BN »). Elle possède un accès facile par camion aux marchés nord-américains de l'Ouest, en plus des ports de l'Ouest pour les expéditions outre-mer.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les dépenses en immobilisations ont totalisé environ 1,6 million de dollars et ont servi principalement à l'augmentation de la taille d'un autoclave de traitement, à une conversion vers l'ACC et à une conversion de deux autoclaves de traitement supplémentaires d'un système de traitement sous pression à base d'huile au pentachlorophénol vers un système de traitement sous pression à base d'huile à la créosote (la « conversion vers la créosote »).

### **Prince George (Colombie-Britannique)**

L'usine de Prince George exploite deux autoclaves de traitement à base d'huile, un autoclave de traitement à base d'eau, un séchoir à bois et un tunnel de fixation. La capacité annuelle totale de traitement est d'environ 58 750 m<sup>3</sup>. L'installation comprend également une écorceuse de poteaux, un atelier de production de traverses de chemin de fer et une ligne de modelage et de classement de poteaux. L'usine produit surtout des poteaux et des traverses destinés aux secteurs ferroviaires et de services publics canadiens. Un embranchement, à l'usine, la relie à la ligne principale de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (« CN »). On peut accéder par camion aux ports de la Colombie-Britannique pour les expéditions outre-mer.

Des dépenses en immobilisations d'environ 2,5 millions de dollars au cours de l'exercice ont servi principalement à un nouveau séchoir et au remplacement d'un réservoir.

### **Neepawa (Manitoba)**

Située à Neepawa, au Manitoba, cette usine fabrique du bois d'œuvre traité, des poteaux traités utilisés en agriculture, ainsi que des poteaux destinés aux sociétés de services publics. L'usine est équipée d'une aire de classification et d'empilage du bois d'œuvre, de deux autoclaves de traitement (un utilisant l'azole de cuivre micronisé (« ACM ») comme produit de préservation pour le bois d'œuvre, l'autre utilisant l'ACC comme produit de préservation pour les poteaux), de trois tunnels de fixation et de stabilisation du bois d'œuvre et des poteaux, et d'un séchoir. La capacité annuelle totale de traitement est d'environ 115 000 m<sup>3</sup>.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, aucune dépense en immobilisations n'a été engagée à l'installation de Neepawa. Le site dispose d'un accès à distance au réseau du CPKC.

### **Truro (Nouvelle-Écosse)**

Cet établissement comprend deux autoclaves à base d'huile et deux autoclaves pour produit de préservation à base d'eau, ce qui lui confère une capacité annuelle cumulée de traitement d'environ 70 000 m<sup>3</sup>. L'installation comprend également une ligne pour l'inspection, la coupe et l'entaillage de bois d'ossature et de bois de construction et un laboratoire de recherche entièrement équipé. L'usine produit principalement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois de charpente et utilise l'ACC comme produit

de préservation. Les autoclaves à base d'huile sont temporairement inutilisés, en attendant l'approbation d'un permis pour un remplacement au traitement à base d'huile au pentachlorophénol.

En 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 460 000 \$ ont été engagées à l'installation, principalement pour un nouveau réservoir de traitement à l'ACC et un nouveau tunnel de fixation aux fins du traitement à l'ACC.

L'usine fabrique à l'heure actuelle une grande variété de produits destinés aux secteurs de services publics, des télécommunications et au secteur industriel. Elle est située le long de la ligne principale du CN, avec un accès facile, par camion, aux marchés nationaux et américains et aux grands ports de l'Est pour les expéditions outre-mer.

### **Kirkland Lake (Ontario)**

L'installation de Kirkland Lake est utilisée pour la production et l'entreposage de poteaux destinés aux sociétés de services publics. L'installation est dotée de deux autoclaves de traitement sous pression à base d'eau, d'une écorceuse de poteaux et d'un nouveau séchoir. La capacité de production annuelle totale est estimée à environ 21 400 m<sup>3</sup>.

L'installation de Kirkland Lake borde au nord et à l'est le système de chemin de fer Ontario Northland, ce qui facilite le transport de poteaux traités destinés aux sociétés de services publics des provinces du centre et de l'ouest du Canada.

En 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 2,3 millions de dollars ont été engagées principalement pour la conversion à l'ACC, l'achèvement de la construction d'un nouveau séchoir, la remise en état du système à rails pour l'alimentation des autoclaves et la construction de nouveaux chariots utilisés pour le traitement afin d'augmenter la production et de faciliter la maintenance préventive.

### **Shelburne (Ontario)**

L'installation de Shelburne se spécialise dans la fabrication de bois d'œuvre à usage résidentiel, sa production annuelle s'établissant à environ 230 000 m<sup>3</sup>. L'usine est équipée d'une aire de classification et d'empilage du bois d'œuvre, et comprend deux autoclaves de traitement utilisant l'ACM comme produit de préservation, une salle de séchage et une chaîne automatisée d'emballage pour le bois d'œuvre.

En 2023, les dépenses en immobilisations à l'installation se sont élevées à 4,9 millions de dollars. Ces dépenses ont été engagées principalement pour la construction d'un nouveau centre de distribution à l'installation, utilisé aux fins de ses activités de distribution d'éléments de terrasse en composite, et pour le remplacement d'une porte d'autoclave.

### **Stouffville (Ontario)**

L'installation de Stouffville comprend quatre autoclaves de traitement utilisant l'ACM comme produit de préservation. Elle comprend également une usine de fraisage du bois pour les accessoires de terrasse, une aire de classification et d'empilage du bois d'œuvre et un séchoir afin de dégeler le bois d'œuvre gelé au cours de l'hiver. Cette installation produit annuellement environ 230 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre à usage résidentiel. Des bureaux pour le personnel de la comptabilité, de l'exploitation et des ventes se trouvent également sur le site.

L'installation produit du bois d'œuvre à usage résidentiel traité sous pression de qualité supérieure destiné à la construction de terrasses extérieures et de clôtures, des accessoires de bois usinés, comme des balustres de bois et des limons d'escalier, pour en rehausser l'apparence, ainsi que des systèmes de rampes destinés au secteur de la vente au détail de matériaux de construction.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les dépenses en immobilisations à l'installation de Stouffville ont totalisé environ 4,2 millions de dollars, et étaient destinées principalement à la mise en place d'une salle de séchage pour le bois d'œuvre traité, à la réparation et à la remise à neuf de ses quatre autoclaves de traitement, y compris le remplacement de rails et de portes, à l'installation de bornes d'incendie et à la rénovation de divers immeubles de bureaux.

### **Guelph (Ontario)**

Spécialisée dans le traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics, l'usine de Guelph possède trois autoclaves pour produits de préservation à base d'eau, quatre séchoirs à bois et deux tunnels de fixation aux fins du processus de traitement à l'ACC, la capacité de traitement annuelle totale frôlant les 85 000 m<sup>3</sup>. L'installation comprend également une chaîne d'incision/assemblage. L'usine profite de l'accès à une installation ferroviaire de chargement et de déchargement située à quelques minutes de son emplacement.

En 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 7,5 millions de dollars ont été engagées, principalement pour l'augmentation de la capacité de traitement au moyen de l'installation d'un nouveau séchoir, une conversion à l'ACC, un nouveau système de filtration, de nouveaux chariots pour autoclaves, ainsi qu'une nouvelle entailleuse à poteaux pour la production de poteaux de cèdre.

### **Peterborough (Ontario)**

L'installation de Peterborough comprend une usine de traitement du bois, une aire de classification et d'empilage du bois d'œuvre ainsi qu'un séchoir à bois afin de dégeler le bois d'œuvre gelé au cours de l'hiver. Elle produit annuellement environ 130 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre à usage résidentiel et est munie de quatre autoclaves de traitement utilisant l'ACM comme produit de préservation.

Des dépenses en immobilisations totalisant environ 1,9 million de dollars ont été engagées au cours de l'exercice, principalement en lien avec la première phase d'un projet de mise à niveau de l'aire de classification et d'empilage du bois d'œuvre et l'installation de salles de séchage pour le bois d'œuvre traité.

### **South River (Ontario)**

Cette installation, qui se spécialise principalement dans le bois d'œuvre à usage résidentiel, comprend deux autoclaves de traitement à pression utilisant l'ACM comme produit de préservation, ainsi qu'une aire de classification et d'empilage et un atelier d'entretien. La capacité de traitement annuelle avoisine les 85 000 m<sup>3</sup>. L'usine de traitement possède une voie d'évitement reliée à la ligne principale du CN.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, aucune dépense en immobilisations n'a été engagée pour l'installation de South River. L'usine a temporairement cessé sa production en septembre 2022 mais demeure fonctionnelle en tant qu'installation spécialisée offrant une capacité d'appoint.

### **Delson (Québec)**

L'usine de Delson possède trois autoclaves de traitement pouvant utiliser des produits de préservation à base d'huile, deux autoclaves de traitement à base d'eau et deux séchoirs. La capacité totale de traitement est d'environ 100 000 m<sup>3</sup> par année. L'usine possède deux ateliers pour les traverses de chemin de fer et un atelier pour les traverses d'aiguillage, qui comprennent des postes d'inspection, de coupe, d'incision et d'assemblage.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations totalisant environ 7,1 millions de dollars ont été engagées à l'usine de Delson, principalement pour un nouveau système de tunnel de refroidissement et des améliorations liées au bâtiment.

L'usine de Delson est située à quelques minutes de Montréal et possède des voies d'évitement sur les lignes principales du CN et du CPKC.

### **Gatineau (Québec)**

L'usine de Gatineau possède une capacité de traitement annuelle d'environ 60 000 m<sup>3</sup> et est dotée d'un autoclave de traitement à base d'eau, de deux séchoirs électriques à haute efficacité, de deux tunnels de fixation et d'une écorceuse de poteaux. L'usine est située à environ 30 kilomètres à l'est de Gatineau, au Québec, et elle se spécialise dans la production de poteaux destinés à des sociétés de services publics traités à l'ACC. L'installation offre un additif adoucissant à base de polymère (PA) qui, à la demande de certains clients, est ajouté à la surface des poteaux après le traitement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations totalisant environ 2,9 millions de dollars ont été engagées à l'usine de Gatineau, principalement pour l'installation d'un nouveau convoyeur transversal permettant aux chariots utilisés pour le traitement d'entrer dans l'autoclave et les tunnels de fixation et d'en sortir, et pour le remplacement de chariots pour autoclaves obsolètes.

### **Rivière-Rouge (Québec)**

L'installation exerce des activités spécialisées de production de poteaux destinés aux sociétés de services publics traités au moyen de produits de préservation à base d'eau. L'installation comprend deux autoclaves de traitement, deux tunnels de fixation, deux séchoirs et une écorceuse de poteaux. Sa capacité de traitement annuelle totalise environ 60 000 m<sup>3</sup>. L'installation offre également un additif adoucissant PA, qui, à la demande de certains clients, est ajouté à la surface des poteaux après le traitement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 170 000 \$ ont été engagées à l'usine, principalement pour la rénovation de son atelier d'entretien et des améliorations à ses séchoirs.

### **Sorel-Tracy (Québec)**

L'usine de Sorel-Tracy possède une capacité de traitement annuelle d'environ 120 000 m<sup>3</sup> et dispose d'une aire d'empilage du bois d'œuvre, de deux autoclaves de traitement à base d'eau (ACM) et d'une salle de séchage pour le bois d'œuvre traité.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, aucune dépense en immobilisations n'a été engagée pour l'installation.

### **Bay Minette (Alabama)**

Acquise par la Société en 2023, cette installation comprend deux usines de traitement de poteaux de pin jaune du Sud destinés aux sociétés de services publics, qui dégagent une capacité de traitement annuelle combinée d'environ 85 000 m<sup>3</sup>.

La première usine, située sur un terrain de 35 hectares, a commencé ses activités dans les années 1980. Elle se spécialise dans la fabrication de poteaux traités à l'ACC au moyen d'un autoclave de traitement, de deux séchoirs à chargement double, ainsi que de capacités en matière de séchage et d'écorçage de poteaux.

La deuxième usine, située sur un terrain de 11 hectares, a commencé ses activités en 1958. Elle se spécialise dans la fabrication de poteaux traités à la dichloro-octyl-isothiazolinone (« DCOI ») au moyen de deux autoclaves de traitement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 270 000 dollars américains ont été engagées à l'installation de Bay Minette, principalement pour la réparation d'aires d'égouttement et l'installation connexe d'une toiture.

### **Montevallo (Alabama)**

Située dans le comté de Shelby (Alabama), cette installation se spécialise dans la fabrication de traverses de chemin de fer traitées à la créosote, au naphthénate de cuivre et aux borates. L'installation possède des voies d'évitement sur la ligne principale de Norfolk Southern (« NS ») et comprend sept autoclaves de traitement sous pression à base de créosote, dégageant une capacité de traitement annuelle combinée d'environ 85 000 m<sup>3</sup>, ainsi qu'un atelier de préfabrication pouvant produire des membrures, des traverses d'aiguillage et du bois pour les ponts. L'usine est également dotée d'une installation d'entretien de l'équipement et de bureaux pour le personnel.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 760 000 dollars américains ont été engagées, principalement pour des mises à niveau de l'usine de traitement, y compris des améliorations au système électrique du bâtiment de traitement.

### **Brierfield (Alabama)**

En exploitation depuis 1964 et acquise par la Société en novembre 2021, cette installation comprend deux parcelles de terrain adjacentes. Les installations combinées comprennent des usines de traitement distinctes à la DCOI, à la créosote et à l'ACC, des ateliers d'entretien, deux bâtiments servant au modelage des poteaux, une zone pour le séchoir à bois, une chaudière à bois, une cuve de traitement aux borates et un laboratoire. L'installation exploite une écorceuse de poteaux, quatre séchoirs à bois et cinq autoclaves de traitement du bois : un pour la créosote, trois pour la DCOI et un pour l'ACC, ce qui permet de dégager une capacité de traitement annuelle d'environ 220 000 m<sup>3</sup>. L'usine bénéficie d'un accès à la ligne principale de NS, par une voie d'évitement louée à proximité de l'installation.

L'installation fabrique des poteaux et des pilotis en bois. Les activités principales comprennent l'écorçage, l'éboutage, la classification, le modelage et le traitement des poteaux. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les dépenses en immobilisations ont totalisé 3,1 millions de dollars américains, principalement pour la mise à niveau des séchoirs, des écorceuses et des voies à l'installation.

### **Clanton (Alabama)**

L'installation de Clanton, située dans le comté de Chilton (Alabama), possède des voies d'évitement reliées à la principale ligne ferroviaire de CSX. Spécialisé dans la production de traverses de chemins de fer, le site comprend une installation de 89 000 pieds carrés pour le traitement, les réservoirs de stockage, l'atelier d'entretien et des bureaux permettant d'appliquer un processus de traitement à la créosote et aux borates, ce qui dégage une capacité annuelle d'environ 105 000 m<sup>3</sup>.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 1,0 million de dollars américains ont été engagées relativement à l'installation, principalement pour la construction d'un nouvel atelier d'entretien.

### **Eloy (Arizona)**

Les activités de cette installation comprennent un système de traitement utilisant des produits de préservation à base d'eau et une cour de stockage de bois traité et de bois non traité. L'installation possède une voie d'évitement reliée à la principale ligne ferroviaire de la société Union Pacific (« UP ») et fabrique principalement du bois d'œuvre à usage résidentiel.

Aucune dépense en immobilisations n'a été engagée relativement à l'installation au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

### **Rison (Arkansas)**

Ce site se spécialise dans la production de poteaux de bois traité destinés aux sociétés de services publics. L'installation est équipée de deux séchoirs à gaz et de deux autoclaves de traitement au moyen de produits de préservation à base d'huile, ce qui procure une capacité de traitement annuelle combinée d'environ 85 000 m<sup>3</sup>.

Au cours de l'exercice, des dépenses en immobilisations totalisant environ 220 000 dollars américains ont été engagées à l'installation, principalement pour la conversion d'un autoclave de traitement à la DCOI comme produit de préservation (la « conversion à la DCOI »).

### **Russellville (Arkansas)**

Située à Russellville (Arkansas), l'usine se spécialise dans le traitement de traverses de chemin de fer. Les installations comprennent trois autoclaves de traitement sous pression à base d'huile, dont un peut alterner avec le naphthénate de cuivre ou les borates, dégageant une capacité de traitement annuelle combinée d'environ 142 000 m<sup>3</sup>, ainsi qu'un atelier de préfabrication pouvant produire des membrures, des croisements de rail et du bois pour les ponts. L'usine est également dotée d'une installation d'inspection de traverses et de traverses d'aiguillage permettant de traiter annuellement environ 1,5 million de traverses de chemin de fer, d'une installation d'entretien et de bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois. L'installation possède une voie d'évitement reliée aux lignes ferroviaires de Dardanelle et de Russellville, lesquelles sont reliées à la principale ligne ferroviaire de BN.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les dépenses en immobilisations engagées ont atteint environ 1,1 million de dollars américains. Ces dépenses ont été engagées principalement pour la conversion d'un autoclave de traitement au naphthénate de cuivre comme solution de traitement et pour des mises à niveau de l'usine de traitement et de la salle de repos.

### **Cordele (Géorgie)**

Cette installation a été construite par la Société en 2013 et est équipée de deux séchoirs à gaz et d'autoclaves de traitement au moyen de produits de préservation à base d'huile et à base d'eau. D'une capacité de traitement annuelle d'environ 90 000 m<sup>3</sup>, cette usine se spécialise dans le traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics. L'usine de Cordele possède des voies d'évitement reliées à la ligne principale de Genesee & Wyoming.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 100 000 dollars américains ont été engagées relativement à la conversion à la DCOI de l'installation.

### **Winslow (Indiana)**

L'usine de Winslow se spécialise dans le traitement de traverses de chemin de fer. Les installations comprennent deux autoclaves de traitement sous pression à base d'huile, dégageant une capacité de traitement annuelle combinée de près de 160 000 m<sup>3</sup>. L'usine est également dotée d'une installation d'inspection de traverses et de traverses d'aiguillage permettant de traiter annuellement environ 1,5 million de traverses, d'une installation d'entretien et de bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois et d'une voie d'évitement reliée à la principale ligne ferroviaire de NS.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 3,3 millions de dollars américains ont été engagées, principalement pour une nouvelle aire d'égouttement et une toiture pour la couvrir.

### **Fulton (Kentucky)**

Située à Fulton (Kentucky) aux États-Unis, cette usine se spécialise dans le traitement de traverses de chemin de fer. Elle est dotée d'une voie d'évitement reliée à la principale ligne ferroviaire du CN, de deux autoclaves de traitement sous pression au moyen de produits de préservation à base d'huile et un pour les borates, dégageant une capacité de traitement annuelle combinée d'environ 85 000 m<sup>3</sup>. L'usine comprend également une installation d'inspection de traverses et de traverses d'aiguillage, ainsi qu'une ligne de préassemblage permettant de traiter annuellement un million de traverses, une installation d'entretien et des bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois. L'usine est également dotée d'une ligne de préassemblage permettant de traiter annuellement environ 200 000 traverses.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 3,4 millions de dollars américains ont été engagées, principalement pour l'achat d'un empileur robotisé et d'un pose-plaques d'extrémité de traverses d'aiguillage automatisé.

### **Alexandria (Louisiane)**

L'usine d'Alexandria se spécialise dans le traitement de traverses de chemin de fer. L'installation a quatre autoclaves de traitement sous pression à base d'huile, dégageant une capacité de traitement annuelle combinée de près de 160 000 m<sup>3</sup>. L'usine est également dotée d'une installation d'inspection de traverses et de traverses d'aiguillage permettant de traiter annuellement environ 1,5 million de traverses, d'une installation d'entretien et de bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois. De plus, l'installation est dotée d'une ligne de préassemblage permettant de traiter annuellement environ 100 000 traverses et possède une voie d'évitement reliée aux principales lignes ferroviaires de UP et du CPKC.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les dépenses en immobilisations engagées ont atteint environ 63 000 dollars américains. Ces dépenses ont été engagées principalement pour la mise à niveau d'ébouteuses à traverses.

### **Converse (Louisiane)**

Les activités de l'installation de Converse comprennent l'écorçage, le séchage au moyen de trois séchoirs à vapeur, le traitement sous pression, l'entreposage et l'expédition de poteaux destinés aux sociétés de services publics traités à l'ACC. Le traitement est opéré dans un autoclave de traitement et, à l'heure actuelle, la capacité de traitement annuelle est d'environ 90 000 m<sup>3</sup>.

Des dépenses en immobilisations totalisant 590 000 dollars américains ont été engagées au cours de l'exercice, principalement pour des améliorations du drainage de la cour et l'achat de chariots de séchoir à bois.

### **Pineville (Louisiane)**

Cette installation est spécialisée dans le traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ses activités comprennent une écorceuse de poteaux, deux séchoirs à gaz, le traitement sous pression, l'entreposage et l'expédition de poteaux destinés aux sociétés de services publics traités avec des produits de préservation à base d'huile. Le traitement est opéré dans trois autoclaves de traitement et la production est d'environ 100 000 m<sup>3</sup> de poteaux par année. L'usine de Pineville possède une voie d'évitement reliée à la principale ligne ferroviaire du CPKC.

Des dépenses en immobilisations d'environ 91 000 dollars américains ont été engagées en 2023, principalement pour la réalisation d'une conversion à la DCOI.

### **Scooba (Mississippi)**

L'usine est située à Scooba, dans le comté de Kemper (Mississippi). Cette usine se spécialise dans la fabrication et le traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics. Le site comprend deux séchoirs à vapeur et un autoclave de traitement sous pression, dégageant une capacité de traitement annuelle de 85 000 m<sup>3</sup>. Il est également équipé d'un système de modelage en ligne, d'une écorceuse de poteaux et de bureaux pour soutenir ses activités d'approvisionnement en bois. L'usine de Scooba possède une voie d'évitement reliée à la principale ligne ferroviaire du CPKC.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les dépenses en immobilisations ont totalisé environ 190 000 dollars américains et ont servi à la mise à niveau de la fondation et à des analyseurs de la DCOI.

### **Wiggins (Mississippi)**

Acquise par la Société en 2023, cette installation traite des poteaux de pin jaune du Sud destinés aux sociétés de services publics. Elle se spécialise dans la fabrication de poteaux traités à l'ACC et à la DCOI, au moyen de trois autoclaves de traitement, ainsi que de capacités en matière de séchage et d'écorçage de poteaux. L'installation produit environ 85 000 m<sup>3</sup> de poteaux par année. Le site comprend un bâtiment de modelage, une aire pour le traitement des eaux usées, des ateliers de fabrication et d'entretien et deux séchoirs alimentés au gaz naturel. L'installation est dotée d'un embranchement ferroviaire desservi par le CPKC.

Au cours de l'exercice, des dépenses en immobilisations totalisant environ 960 000 dollars américains ont été engagées à l'installation, principalement pour un nouveau séchoir.

### **Silver Springs (Nevada)**

Les activités de cette installation comprennent trois autoclaves de traitement pouvant utiliser des produits de préservation à base d'huile. L'usine possède une voie d'évitement reliée à la principale ligne ferroviaire de UP et est dotée d'une capacité annuelle maximale de 48 000 m<sup>3</sup>. De plus, l'installation comprend des zones de stockage de bois traité et de bois non traité.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 12,4 millions de dollars américains ont été engagées pour augmenter la taille d'un autoclave de traitement et, à la suite d'un incendie, pour remplacer deux autoclaves de traitement, une partie d'un bâtiment et une tour de refroidissement.

### **Eugene (Oregon)**

L'usine d'Eugene se spécialise dans la production et le traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics et au séchage du bois et possède une voie d'évitement reliée à la ligne principale de Portland and Western Railroad (« PNWR »). Les installations comprennent quatre autoclaves de traitement sous pression au moyen de produits de préservation à base d'huile, dégageant une capacité de traitement annuelle totale d'environ 80 000 m<sup>3</sup>. L'usine est également équipée de deux machines à inciser et de bureaux administratifs.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations de 1,7 million de dollars américains ont été engagées, notamment pour une chaudière à bois, la mise à niveau de la cour de stockage du bois non traité et un nouvel échangeur thermique pour la DCOI.

### **Sheridan (Oregon)**

Les activités de cette installation, située à Sheridan (Oregon), comprennent cinq autoclaves de traitement, des installations d'écorçage, ainsi que des zones de stockage de bois traité et de bois non traité. Cette

installation fabrique des poteaux traités en ayant recours à des produits de préservation à base d'huile et est reliée à la ligne principale de PNWR. Sa capacité annuelle est d'environ 70 000 m<sup>3</sup>.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations totalisant environ 1,0 million de dollars américains ont été engagées notamment pour un échangeur thermique en vue d'ajouter de la DCOI comme solution de préservation et pour l'asphaltage de la cour.

### **DuBois (Pennsylvanie)**

Cette installation se spécialise dans la production et le traitement de traverses de chemin de fer et de poutres. Elle comprend trois autoclaves de traitement sous pression à base d'huile dont la capacité de traitement annuelle combinée est d'environ 43 000 m<sup>3</sup>. L'installation de production comprend de plus un atelier de préfabrication pouvant produire des membrures, des croisements de rail et du bois pour les ponts, un atelier d'entretien et des bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois. Elle possède une voie d'évitement reliée aux lignes ferroviaires de Buffalo et de Pittsburgh.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 775 000 dollars américains ont été engagées, principalement pour remplacer des voies et des traverses d'aiguillage ainsi qu'un autoclave de traitement.

### **McAlisterville (Pennsylvanie)**

L'installation de McAlisterville (Pennsylvanie) se spécialise dans le traitement des traverses de chemin de fer. Les installations comprennent deux autoclaves de traitement sous pression à base d'huile dont la capacité de traitement annuelle combinée est d'environ 21 000 m<sup>3</sup>. L'usine est également dotée d'une installation d'inspection et d'une ligne de préassemblage permettant de traiter annuellement environ 300 000 traverses et traverses d'aiguillage, et de bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 120 000 dollars américains ont été engagées, principalement pour un pose-plaques d'extrémité et un système de protection connexe, ainsi que pour un panneau de commande du poste de classement.

### **Whitmire (Caroline du Sud)**

Cette installation se spécialise dans la production de poteaux en bois traité. Elle est équipée d'un autoclave de traitement, de quatre séchoirs à vapeur, d'une écorceuse et de quatre séchoirs à bois et possède une voie d'évitement reliée à la principale ligne ferroviaire de CSX. Cette installation utilise des produits de préservation à base d'eau dans le processus de traitement et possède une capacité annuelle d'environ 85 000 m<sup>3</sup> de poteaux.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 2,0 millions de dollars américains ont été engagées pour un bâtiment servant au modelage, le remplacement d'un autoclave et un projet de drainage de la cour.

### **Lufkin (Texas)**

Cette installation, qui est située à Lufkin dans le comté d'Angelina, au Texas, est spécialisée dans le traitement et la production de poteaux destinés aux sociétés de services publics. Elle est dotée de trois autoclaves de traitement sous pression et produit environ 95 000 m<sup>3</sup> de poteaux par année.

En 2023, les dépenses en immobilisations ont totalisé 1,1 million de dollars américains, notamment pour l'achat d'un terrain en vue d'un agrandissement de la cour de stockage et la mise à niveau de la pompe à vide.

## **Jasper, Texas**

Située dans le comté de Jasper, au Texas, cette installation se spécialise dans la production de poteaux destinés aux sociétés de services publics, fabriqués en pin jaune du Sud et traités à la créosote.

L'installation comprend un autoclave de traitement, trois autoclaves de conditionnement à la vapeur et une chaudière à bois et a une capacité de production d'environ 90 000 m<sup>3</sup>.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 4,4 millions de dollars américains ont été engagées relativement à l'installation, principalement pour la mise en place d'un nouvel autoclave de traitement et l'automatisation du processus de traitement.

## **Memphis (Tennessee) – Distillation du goudron de houille**

L'usine de Memphis se spécialise dans la distillation du goudron de houille. L'installation de distillation du goudron de houille est dotée de deux unités de distillation intermittente qui dégagent une capacité annuelle de 17,0 millions de litres de goudron de houille. L'usine comprend également une installation d'entretien, un laboratoire d'essai des produits, un quai de déchargement des barges et des bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'administration.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 375 000 dollars américains ont été engagées, notamment pour un nouveau réservoir de traitement des eaux et la réparation de la toiture d'un réservoir.

## **Goshen (Virginie)**

L'usine de Goshen se spécialise dans la production et le traitement de traverses de chemin de fer et de poutres. L'installation possède une voie d'évitement reliée à la principale ligne ferroviaire de CSX et comprend cinq autoclaves de traitement sous pression à base d'huile dont la capacité de traitement annuelle combinée est d'environ 56 000 m<sup>3</sup>. L'usine est également dotée d'une installation d'inspection de traverses et d'aiguillage permettant de traiter annuellement environ un million de traverses, d'un atelier de préfabrication pouvant produire des membrures, des croisements de rail et du bois pour les ponts, d'une installation d'entretien et d'usinage et des bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations totalisant environ 3,4 millions de dollars américains ont été engagées, principalement pour l'achat et l'installation d'une nouvelle chaudière et d'un empileur robotisé et pour le remplacement d'un autoclave de traitement.

## **Warsaw (Virginie)**

Cette usine produit des pieux de fondation, des pilotis pour constructions maritimes et des produits dimensionnés en bois traité, ainsi que des poteaux destinés aux sociétés de services publics. L'installation comprend cinq autoclaves de traitement et quatre séchoirs à bois, dégageant une capacité de traitement annuelle totale d'environ 65 000 m<sup>3</sup>.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 2,1 millions de dollars américains ont été engagées à l'usine Warsaw, principalement pour une nouvelle chaudière et des bascules pour véhicules routiers.

## **Arlington (Washington)**

Située à Arlington, dans l'État de Washington, cette usine se spécialise dans le traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics. L'installation comprend deux autoclaves de traitement sous

pression à base d'huile et un réservoir de traitement en bout, dont la capacité de traitement annuelle combinée est d'environ 50 000 m<sup>3</sup>. De plus, l'usine possède également une écorceuse de poteaux, une chaîne d'assemblage et des bureaux pour les effectifs de production, de vente et d'approvisionnement en bois. L'installation possède une voie d'évitement reliée à la principale ligne ferroviaire de BN.

Des dépenses en immobilisations d'environ 860 000 dollars américains ont été engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, principalement pour installer un autoclave de traitement d'une plus grande taille et acheter une nouvelle chaudière.

### **Tacoma (Washington)**

L'usine de Tacoma fabrique des poteaux destinés aux sociétés de services publics, des pilotis et du bois d'œuvre pour terrasses et clôtures. Les activités comprennent le modelage, l'entaillage, la teinture, le traitement et la distribution. L'installation est équipée de trois autoclaves à base d'huile et de deux autoclaves à base d'eau. Le bois y est traité sous pression ou de façon thermique (sans pression) avec des formulations de produits de préservation à base d'eau ou à base d'huile. L'installation possède une voie d'évitement reliée à la principale ligne ferroviaire de BN et a une capacité de traitement annuelle totale d'environ 350 000 m<sup>3</sup>.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 970 000 dollars américains ont été engagées, principalement pour la mise à niveau de l'usine de traitement, l'achat d'un nouveau condenseur et la modernisation d'un ascenseur de bureaux.

### **Bangor (Wisconsin)**

Cette usine se spécialise dans le traitement de traverses de chemin de fer. L'installation comprend trois autoclaves de traitement sous pression à base d'huile dont la capacité de traitement annuelle combinée est d'environ 200 000 m<sup>3</sup>. L'usine est également dotée d'une installation d'inspection permettant de traiter annuellement environ 1,5 million de traverses, d'une installation d'entretien, et de bureaux pour les effectifs chargés de la production, des ventes et de l'approvisionnement en bois. De plus, l'installation est dotée d'une ligne de préassemblage permettant de préassembler annuellement environ 100 000 traverses. L'installation possède une voie d'évitement reliée à la ligne ferroviaire du CN.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les dépenses en immobilisations engagées ont totalisé environ 625 000 dollars américains. Ces dépenses ont été engagées principalement pour l'installation d'une nouvelle chaudière ainsi que pour une mise à niveau des systèmes de contrôle de l'usine de traitement.

### **Cameron (Wisconsin)**

L'installation de Cameron est une installation d'avant-garde de préservation du bois et qui a commencé à produire des poteaux traités destinés aux sociétés de services publics en février 2017. L'installation est dotée de trois autoclaves de traitement sous pression à base d'huile, et sa capacité de traitement annuelle est d'environ 50 000 m<sup>3</sup>. L'installation de Cameron est située à proximité d'une source de pin rouge. Le pin rouge et le sapin de Douglas sont les principales essences d'arbres utilisées pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics traités à l'installation. L'installation peut également traiter des poteaux en cèdre rouge de l'Ouest. L'installation possède une voie d'évitement reliée à la ligne principale de Progressive Railroad. L'installation comprend une écorceuse de poteaux, un séchoir, une chaîne d'assemblage, une installation d'entretien et des bureaux pour les effectifs de production, de vente et d'approvisionnement en bois.

En 2023, des dépenses en immobilisations d'environ 6,0 millions de dollars américains ont été engagées relativement à l'ajout d'un troisième autoclave de traitement et à la conversion à la DCOI des deux autres autoclaves de traitement de l'installation.

## 4.5 APPROVISIONNEMENT EN BOIS

L'un des atouts importants de la Société réside dans son approvisionnement en bois dans des régions clés du Canada et des États-Unis. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comblé ses besoins en matières premières relatifs aux poteaux destinés aux sociétés de services publics grâce à ses propres permis de coupe (des permis d'exploitation forestière et/ou des quotas de coupe), à des droits de récolte vendus par des États et des provinces, à des ententes passées avec des propriétaires de boisés privés et par l'intermédiaire d'achats de bois d'œuvre sur le marché libre. L'approvisionnement en bois pour les traverses de chemin de fer, les poutres et le bois d'œuvre à usage résidentiel se fait au moyen d'achats auprès de centaines de scieries situées dans diverses régions au Canada et aux États-Unis. L'équipe aguerrie chargée de l'approvisionnement de la Société a noué des liens solides en vue d'assurer un approvisionnement suffisant, à des prix concurrentiels, de toutes les matières premières dont Stella-Jones a besoin.

### Tenures forestières

Les tenures forestières sont employées principalement par la Société pour l'approvisionnement de poteaux destinés aux sociétés de services publics et d'autres produits de bois rond.

En Colombie-Britannique, le *Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development* (« FLNRORD ») est chargé de délivrer et de surveiller les tenures qui accordent au titulaire du permis le droit de récolter un volume déterminé de bois sur les terres de la Couronne gérées par le FLNRORD. Un permis d'exploitation forestière est en général valide pour 15 ans et il est renouvelable tous les 5 ans pourvu que le titulaire ait satisfait à ses obligations administratives, de planification, de récolte, de sylviculture et de gestion de l'environnement. Des permis d'exploitation forestière non renouvelables pour un volume fixe à récolter dans un délai déterminé peuvent également être accordés. La Société collabore également avec les communautés des Premières Nations relativement à l'approvisionnement en bois d'œuvre en Colombie-Britannique.

Dans la province du Manitoba, la *Forestry and Peatlands Management Branch of the Department of Sustainable Development* est responsable de la planification et de la gestion des activités relatives aux terres et aux forêts domaniales et de l'établissement de limites durables quant à l'endroit, au moment et à la façon dont les arbres sont récoltés sur les terres domaniales du Manitoba. L'allocation des quotas de coupe par les autorités est effectuée soit en vertu de contrats de vente de bois, qui sont des contrats renouvelables de cinq ans délivrés pour des quotas annuels d'un volume supérieur à 300 m<sup>3</sup>, soit en vertu de permis de coupe de bois, qui sont des permis d'un an délivrés pour des quotas annuels d'au plus 300 m<sup>3</sup>.

Au Québec, la plupart des forêts aménagées sont des propriétés publiques gérées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (le « Ministère »), qui détermine la valeur marchande de bois sur pied. Les contrats d'approvisionnement en bois d'œuvre, appelés *Garanties d'approvisionnement* ou GA, permettent aux industriels forestiers de couper un volume annuel. Cette possibilité forestière de coupe, qui est renouvelable à perpétuité, est révisée et prolongée automatiquement tous les cinq ans pour autant que le bénéficiaire se soit conformé à ses obligations. Un volume supplémentaire peut également être acheté et faire l'objet de coupes dans un délai précis, selon un système d'enchères des terres publiques mis en œuvre par le Bureau de mise en marché des bois du Ministère.

La Société détient actuellement les permis d'exploitation forestière suivants :

<b>PERMIS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE DE LA SOCIÉTÉ</b>		
<b>Province</b>	<b>Coupe annuelle permise (mètres cubes)</b>	<b>Durée</b>
Colombie-Britannique	138 913	15 ans
Manitoba	15 567 <sup>1</sup>	2 ans et 5 ans
Québec	3 600 <sup>2</sup>	5 ans renouvelable <sup>3</sup>

### **Achats de bois**

En plus de ses permis d'exploitation forestière, indiqués ci-dessus, la Société possède plusieurs ententes d'approvisionnement exclusives passées avec d'importants titulaires de permis et propriétaires de boisés privés qui détiennent des permis de coupe en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. La Société achète activement du bois dans les États de Washington, du Wisconsin, d'Oregon et de l'Idaho aux États-Unis, ainsi qu'en Colombie-Britannique au Canada. Ces programmes mettent à la disposition des soumissionnaires admissibles des matières premières de qualité pour en faire des poteaux, lesquelles sont situées sur des parcelles de terrain précises. De plus, la Société achète des matières premières auprès de centaines de propriétaires de boisés privés dans ses territoires d'exploitation et, dans le cas des traverses de chemin de fer non traitées et du bois d'œuvre à usage résidentiel, elle les achète à des centaines de scieries établies aux États-Unis et au Canada.

### **Récolte de bois**

Le processus de sélection et de récolte des poteaux de bois permet à la Société de trier des arbres dont la qualité permet leur transformation en poteaux, ainsi que des récoltes de régénération essentielles à la santé des forêts et à la sylviculture, favorisant le bois d'œuvre servant à fabriquer des poteaux. Afin d'avoir accès à autant de terres à bois que possible, la Société a passé des conventions de récolte avec un certain nombre de gestionnaires de terrains forestiers, de scieries et de sociétés forestières en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

## **4.6 VENTES, COMMERCIALISATION ET CADRE CONCURRENTIEL**

À la fin de l'année 2023, on comptait environ 53 usines de préservation du bois en exploitation au Canada et environ 360 usines de préservation du bois en exploitation aux États-Unis. Le texte qui suit explique le cadre concurrentiel dans lequel la Société poursuit ses activités ainsi que ses projets en matière de ventes et de commercialisation.

### **Généralités**

La Société commercialise ses produits en bois traité par l'intermédiaire d'un réseau de représentants commerciaux régionaux au Canada et aux États-Unis.

Le tableau suivant indique le chiffre d'affaires de la Société par groupe de produits principaux pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 :

---

<sup>1</sup> Ils sont constitués de deux contrats de vente de bois renouvelables de cinq ans avec une coupe annuelle totale de 3 067 m<sup>3</sup> par année et d'un contrat d'allocation spéciale de bois renouvelable de deux ans qui permet une coupe annuelle de 12 500 m<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Ils sont constitués de 800 m<sup>3</sup> de pin gris et de 2 800 m<sup>3</sup> de pin rouge.

<sup>3</sup> La première période d'un an, calculée au prorata et se terminant le 31 mars 2023, portait sur 1 300 m<sup>3</sup> par année. Le volume de la deuxième période standard de cinq ans, qui a commencé le 1<sup>er</sup> avril 2023, a été augmenté à 3 600 m<sup>3</sup> par année et le contrat peut être renouvelé selon un nouveau volume négocié en 2028.

<b>CHIFFRE D’AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ PAR GROUPE DE PRODUITS POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022</b>				
	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
	<b>(en millions de dollars)</b>	<b>%</b>	<b>(en millions de dollars)</b>	<b>%</b>
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	1 571	47	1 227	40
Traverses de chemin de fer	828	25	750	24
Bois d’œuvre à usage résidentiel	645	19	744	24
Produits industriels	148	5	43	5
Billots et bois d’œuvre	127	4	201	7
<b>TOTAL</b>	<b>3 319</b>	<b>100</b>	<b>3 065</b>	<b>100</b>

### **Poteaux destinés aux sociétés de services publics**

La plupart des ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics de la Société sont réalisées aux termes de contrats portant sur plusieurs années conclus par suite d’appels d’offres publics lancés par des clients, surtout des sociétés d’énergie électrique et de télécommunications régionales. Les critères clés pour l’obtention de commandes sont une qualité élevée, la constance des livraisons à temps, le service à la clientèle et des prix concurrentiels. La capacité de la Société à offrir une gamme variée d’essences de bois et de produits de préservation, associée à de nombreux emplacements et à des stocks assez importants, crée un avantage concurrentiel.

### **Traverses de chemin de fer**

Les nombreux emplacements de SJI, sa large gamme de produits et sa réputation pour la qualité et les services offerts constituent des atouts importants. Forte de sa longue tradition de prestation de services de qualité supérieure, la Société a établi des liens durables avec les principales sociétés de chemin de fer, les exploitants de lignes ferroviaires sur courtes distances et les principaux entrepreneurs et elle est devenue un fournisseur important de traverses de chemin de fer traitées pour ces clients en Amérique du Nord.

### **Bois d’œuvre à usage résidentiel**

Ce secteur fournit des services principalement à un important détaillant à grande surface et de nombreux autres joueurs de tailles variées. Des possibilités de croissance existent pour des producteurs de produits de haute qualité qui parviennent à différencier leurs produits et services. La Société offre aux détaillants et aux grossistes au Canada et aux États-Unis des produits et des accessoires de bois d’œuvre traité à usage résidentiel de qualité supérieure en vue d’applications extérieures.

### **Produits industriels**

Les ventes sont principalement constituées de divers produits de bois traité destinés aux ouvrages de construction, comme les quais, les ponts ferroviaires, ainsi que les pieux de fondation et les pilotis pour constructions maritimes. Les produits sont habituellement vendus directement aux utilisateurs finaux, notamment des entrepreneurs en construction ou du secteur ferroviaire, ainsi que des autorités gouvernementales, en réponse à des appels d’offres portant sur une quantité et des caractéristiques déterminées du bois traité destiné à un projet particulier. La Société vend du bois pour les ponts ferroviaires, des madriers de passages à niveau, qui sont fabriqués sur mesure selon les spécifications du client. De plus, les ventes de pieux englobent les matériaux de construction utilisés principalement dans des projets de

travaux, qui comprennent les pilotis pour constructions maritimes et les pieux de fondation. Cette catégorie comprend également les produits à base de goudron de houille, comme le brai de toiture et le goudron routier.

### Billots et bois d'œuvre

La composante « billots » représente les billots qui sont obtenus dans le cadre du processus d'approvisionnement de la Société et qui ne sont pas jugés aptes à être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. De plus, dans le cadre de ses activités en vue de fournir un volume suffisant de bois d'œuvre à usage résidentiel à des prix concurrentiels, la Société revend le volume excédentaire de bois d'œuvre sur les marchés locaux de la construction résidentielle.

### Exportation

La Société concentre avant tout ses efforts en Amérique du Nord. Néanmoins, elle a connu un certain succès à l'extérieur de ce continent pour ce qui est de la vente de poteaux en bois traité aux sociétés nationales de téléphone et de services publics et de traverses de chemin de fer à des sociétés minières internationales et à des exploitants de chemins de fer étrangers, principalement dans des pays de l'Amérique latine et du Sud ainsi que d'Europe. Parmi les forces concurrentielles de SJI dans ces régions, on compte un accès à un approvisionnement garanti en matières premières, l'emplacement géographique stratégique de ses usines de traitement qui offrent une variété de procédés de traitement, un accès aux ports d'expédition et une expérience considérable du transport international.

La Société surveille continuellement les occasions à l'extérieur du Canada et des États-Unis et continuera à évaluer des perspectives d'exportation moyennant des prix qui lui permettront de dégager un rendement suffisant compte tenu des risques supplémentaires qui caractérisent ces marchés.

<b>CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ PAR RÉGION POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022</b>				
<i>(audités)</i>	2023		2022	
	(en millions de dollars)	%	(en millions de dollars)	%
États-Unis	2 456	74	2 118	69
Canada	863	26	947	31
<b>TOTAL</b>	<b>3 319</b>	<b>100</b>	<b>3 065</b>	<b>100</b>

### 4.7 EMPLOYÉS

Au 31 décembre 2023, la Société employait 2 929 personnes, dont 803 étaient salariées non syndiquées, 467 étaient syndiquées et 1 659 étaient payées à un taux horaire et n'étaient pas syndiquées.

Pays	Salariés (non syndiqués)	Syndiqués	Payés à un taux horaire (non syndiqués)	Total
Canada	341	349	207	897
United States	462	118	1 452	2 032
<b>TOTAL</b>	<b>803</b>	<b>467</b>	<b>1 659</b>	<b>2 929</b>

### 4.8 POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

La protection de l'environnement et le développement durable font partie intégrante de l'exploitation commerciale et la Société est résolue à minimiser, par le biais d'un processus d'amélioration continue, les incidences de ses activités sur l'environnement. La Société s'est engagée à assurer des activités durables et la protection de la santé humaine et du milieu naturel. La Société est sensible aux répercussions sur

l'environnement de ses activités et assume sa responsabilité de mettre en place toutes les mesures raisonnables pour préserver et protéger l'environnement.

De plus, la Société tient fermement à la santé et la sécurité de ses employés et s'engage à procurer un milieu de travail sain et sécuritaire. À cette fin, la Société met l'accent sur l'amélioration continue d'un milieu de travail exempt de blessures au moyen d'une administration attentive, d'éducation et de formations adéquates et de l'entretien et la conception appropriés de ses installations et de son équipement.

Afin de mettre en œuvre cette politique, Stella-Jones a entrepris :

- de construire et d'exploiter ses installations conformément aux lois et aux règlements applicables dans le but d'assurer la protection de l'environnement, des employés et du public;
- d'agir de manière proactive par la formation de la direction et de ses employés afin de prévoir les problèmes;
- de suivre des pratiques de gestion efficaces et exemplaires afin de promouvoir la protection de l'environnement et la santé et la sécurité des employés;
- de s'assurer que chaque employé est correctement formé, responsable et imputable au sein de son secteur de travail dans le cadre de ses fonctions et de toute urgence nécessitant une réponse de sa part, le tout conformément aux politiques en matière d'environnement, de santé et de sécurité de la Société;
- de réagir à des préoccupations légitimes qui sont portées à son attention et de participer activement avec les intéressés à comprendre la problématique liée à l'environnement, ainsi qu'à la santé et à la sécurité et d'élaborer des solutions rationnelles et efficaces;
- d'encourager la recherche afin d'enrichir la connaissance quant aux répercussions et les avantages d'un point de vue environnemental des activités sectorielles et d'améliorer les technologies de traitement;
- de faire rapport régulièrement au comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité (le « comité ESS ») et au conseil d'administration en regard de l'application de la présente politique, y compris un examen des activités et installations de la Société en vue d'assurer la conformité.

### **Protection de l'environnement et promotion de la santé et de la sécurité**

Le vice-président, Environnement, santé et sécurité, de la Société dirige une équipe de professionnels en environnement, santé et sécurité à l'échelle de l'Amérique du Nord qui, avec l'appui des dirigeants chargés de l'exploitation de l'entreprise, des directeurs d'usines locales et des superviseurs en environnement, santé et sécurité, œuvrent sur place, gèrent les questions liées à l'environnement, à la santé et à la sécurité pour s'assurer que les programmes et politiques de la Société soient suivis efficacement dans le respect des lois et des règlements applicables.

Des programmes complets en santé et sécurité et en protection de l'environnement sont en place dans tous les établissements (voir la rubrique 4.9 Système SHIELD ci-dessous). Ces programmes font l'objet de mises à jour et d'améliorations constantes afin d'assurer que les meilleures pratiques de gestion soient employées en vue de protéger les employés, le public et l'environnement. Les plans d'urgence en place prévoient des mesures correctives appropriées à déclencher avant l'apparition de tout problème.

Le vice-président, Environnement, santé et sécurité et le vice-président, Gestion du risque et conseiller juridique, Activités d'exploitation américaines, présentent des rapports au comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité du conseil d'administration (le « comité ESS ») de la Société concernant les activités de la Société se rapportant à la protection de l'environnement, aux mesures favorisant la viabilité, à la gestion des risques, à la santé et la sécurité et à l'avancement des initiatives ESG à chaque réunion

régulière du comité ESS (le « rapport sur l'environnement »). Le président du comité ESS communique systématiquement les éléments clés de chaque rapport sur l'environnement au conseil d'administration.

Aux termes de la convention d'achat de TEC, le vendeur a accepté de résoudre certaines questions clés avant la clôture et s'est engagé à en régler d'autres après celle-ci et à indemniser la Société relativement aux réclamations liées à certaines questions environnementales découlant d'activités menées pendant la période précédant l'achat par la Société. Les indemnités ne peuvent excéder un montant maximal déterminé, pendant une durée précise, et sont déclenchées seulement lorsque le total des réclamations excède un certain seuil total en dollars.

Aux termes des conventions d'achat d'actions de Cahaba Pressure et de Cahaba Timber, les vendeurs ont fourni à la Société des déclarations et des garanties usuelles en matière d'environnement et indemniseront la Société à l'égard des manquements à de telles déclarations et garanties, sous réserve de montants et de durées déterminés. Par suite de l'achèvement d'une vérification diligente satisfaisante en matière d'environnement, la Société a accepté de prendre en charge certains aspects environnementaux ne résultant pas d'un comportement exclu de la part d'un des vendeurs.

Aux termes de la convention d'achat de Baldwin, le vendeur a accepté de résoudre certaines questions environnementales clés avant la clôture. De plus, il s'est engagé à indemniser la Société à l'égard de toute responsabilité liée aux conditions environnementales de ses installations ou en découlant avant la clôture de l'opération, y compris toutes réclamations environnementales liées aux conditions environnementales existant avant la clôture, que ces réclamations soient connues ou inconnues au moment de la clôture ou qu'elles soient présentées avant ou après la clôture, le tout sous réserve de montants et de durées déterminés.

#### **4.9 SYSTÈME SHIELD – ÉNONCÉ DE POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ**

La Société s'engage à ce que la protection de la sécurité et de la santé et l'amélioration de l'environnement guident ses décisions. À cette fin, elle a adopté le système SHIELD (*Safety, Health, Improved Environment, Leading our Decisions*), qui encadre tous les aspects liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité au sein de l'organisation et guide les décisions concernant les activités en environnement, en santé et en sécurité dans le but global de réduire à zéro le nombre d'accidents du travail et d'incidents environnementaux. L'engagement de la Société envers le système SHIELD consiste principalement :

- à respecter toutes les exigences applicables prévues par la loi et les autres exigences auxquelles souscrit la Société et qui sont en lien avec ses aspects environnementaux et ses risques pour la sécurité et la santé;
- à mettre en œuvre des mesures d'amélioration continue et de prévention de la pollution et à assurer le respect des exigences de la Société en matière d'environnement, de santé et de sécurité;
- à protéger la santé et la sécurité des employés et des entrepreneurs, ainsi que l'environnement dans lequel la Société exploite ses activités;
- à encourager la bonne communication et la participation des employés à tous les niveaux au sein de la Société;
- à offrir aux employés une formation continue en matière de sécurité, de santé et d'environnement;
- à évaluer l'efficacité du système de gestion SHIELD en utilisant des indicateurs clés de rendement.

Le système SHIELD est un système de gestion intégrée de l'environnement, de la santé et de la sécurité qui est documenté, mis en place et maintenu à chaque usine de fabrication. Il a été officiellement autorisé et approuvé par la haute direction, qui s'engage à fournir les ressources appropriées pour assurer le succès

du système SHIELD et à informer toutes les personnes travaillant pour Stella-Jones ou pour le compte de celle-ci au sujet du système SHIELD. Tous les employés de la Société et les entrepreneurs travaillant pour le compte de celle-ci ont la responsabilité de respecter les engagements stratégiques pris dans le cadre du système SHIELD et de veiller au respect de ces engagements.

#### **4.10 FACTEURS DE RISQUE**

La Société est exposée à des risques et à des incertitudes qui, s'ils ne sont pas atténués de façon adéquate, pourraient avoir une incidence importante sur ses activités, sa situation financière, ses résultats futurs, sa réputation, ainsi que sur le cours de ses actions ordinaires. Le conseil d'administration exige que la direction de la Société identifie et gère correctement les principaux risques liés aux activités de la Société. La Société a mis en place des politiques et des procédures pour gérer, de manière continue, ses principaux risques et incertitudes et en atténuer les répercussions, mais elle ne peut garantir que ces efforts seront couronnés de succès.

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance à l'heure actuelle, ou que la Société considère actuellement comme non significatifs, peuvent également avoir une incidence importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats futurs.

##### **Risques liés aux activités d'exploitation**

###### ***Dépendance à l'égard de clients importants***

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d'un ou de plusieurs de ses clients importants pourrait entraîner une baisse substantielle de ses résultats. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les 10 plus importants clients de la Société ont représenté 42 % de ses ventes. Durant cette même période, le client le plus important de la Société a représenté 15 % des ventes totales et est associé à la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, tandis que le deuxième client en importance a représenté 5 % des ventes totales et il est lié à la catégorie des traverses de chemin de fer.

###### ***Disponibilité et coût des matières premières***

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles de l'approvisionnement et des prix du bois. Bien que la Société ait obtenu des licences de coupe à long terme et qu'elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration, ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois à la Société en quantité suffisante. La gouvernance accrue de la gestion forestière en Colombie-Britannique, au Canada, pourrait avoir une incidence sur l'approvisionnement en fibre dans la région. Bien que la Société soit déterminée à développer des relations d'affaires à long terme avec les communautés autochtones, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir la fibre disponible.

Il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources alternatives d'approvisionnement dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. Certains fournisseurs pourraient également décider de réduire ou de mettre fin à la production de certains produits de préservation, tandis que des changements de législation pourraient nécessiter le recours à des produits de préservation différents de ceux utilisés jusqu'à maintenant. Bien que la Société ne fasse pas affaire avec des fournisseurs

établis en Russie ou en Ukraine, une escalade de ce conflit pourrait aussi accentuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Un manque de disponibilité de produits forcerait la Société à évaluer des produits de substitution offerts à prix raisonnables et tout aussi sécuritaires, efficaces et acceptables pour les clients de la Société. Bien que la Société atténue ce risque en recherchant, en identifiant et en sécurisant des ententes avec des fournisseurs et des produits de préservation alternatifs à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'assurer l'approvisionnement en quantité suffisante de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits, ce qui, en retour, pourrait avoir des répercussions négatives sur les résultats d'exploitation de la Société.

### ***Inflation***

Dans le contexte inflationniste actuel, les activités d'exploitation de la Société sont vulnérables aux hausses importantes des coûts des intrants, notamment les prix des matières premières, les prix de l'énergie, les frais de transport et les coûts de la main-d'œuvre. Malgré le fait que plusieurs des ententes conclues par la Société avec ses clients prévoient des mécanismes d'indexation des prix de vente en fonction des fluctuations des coûts des matières premières et de certains indices des prix industriels, les répercussions sur les résultats d'exploitation de la Société seront influencées par sa capacité à répercuter les hausses de coûts en temps opportun.

### ***Perturbations opérationnelles***

Les activités de la Société pourraient être perturbées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine, notamment des incendies, des inondations et des conditions météorologiques extrêmes. L'ampleur de l'incidence de ces risques sur les résultats dépendra de certains facteurs, notamment la nature de la perturbation, sa durée et le lieu touché par l'événement perturbateur. Bien que la Société ait mis en place un plan de continuité des activités, et détienne des polices d'assurance pour atténuer l'impact de la plupart des événements catastrophiques, la survenance de perturbations des activités pourrait, entre autres, nuire à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société, augmenter ses coûts d'exploitation, rendre difficile, voire impossible, la fourniture de produits aux clients ou la réception de matières premières de la part de fournisseurs, ou nécessiter des dépenses importantes et un temps de récupération afin de reprendre pleinement ses activités.

### ***Pandémie, épidémie ou éclosion de maladies infectieuses***

L'éclosion d'une maladie ou d'un virus, tels que la pandémie de COVID-19 ou de toute autre maladie contagieuse, pourrait créer une volatilité et une incertitude importantes, ainsi que des perturbations économiques, et pourrait empêcher les employés, les fournisseurs, les clients et les partenaires commerciaux de mener à bien leurs activités. Cela pourrait également amener les gouvernements du monde entier à adopter des mesures et des restrictions préventives d'urgence. Ces mesures et restrictions d'urgence pourraient perturber de façon importante les activités d'exploitation de la Société de même que celles de ses fournisseurs ou de ses clients, ce qui, en retour, pourrait avoir des répercussions négatives sur les activités commerciales, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

### ***Changements climatiques***

Les activités de la Société sont soumises aux variations climatiques, y compris l'occurrence d'une ou de plusieurs catastrophes naturelles et de conditions météorologiques anormalement défavorables exacerbées par les changements climatiques mondiaux. Ces événements pourraient causer des dommages matériels à l'une ou plusieurs des installations de la Société, de même qu'à celles de ses fournisseurs et clients, des

variations du coût et de la disponibilité des matières premières, des perturbations dans le transport des marchandises, ainsi qu'une indisponibilité de la main-d'œuvre.

Outre les risques matériels associés aux changements des conditions climatiques, les réponses des gouvernements à ces changements posent aussi un risque. Les effets des changements climatiques à l'échelle mondiale, y compris les coûts de conformité à l'évolution de la réglementation sur les changements climatiques et les coûts de transition vers une économie à faible émission de carbone, pourraient nécessiter des dépenses considérables et entraîner une hausse des coûts d'exploitation.

### ***Mise en œuvre d'initiatives et de normes environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »)***

Les attentes à l'égard d'une mise en œuvre rapide d'initiatives liées aux considérations ESG sont de plus en plus élevées. Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer sa performance en matière de développement durable, la Société a élaboré une stratégie ESG à l'échelle de l'organisation qui contient certains objectifs et cibles. Ces objectifs et cibles reflètent les plans et aspirations actuels de la Société, sont fondés sur les données et estimations disponibles, et il n'est pas garanti que la Société sera en mesure de les atteindre. Le défaut de mettre à jour, d'accomplir ou de suivre correctement ces objectifs et cibles et d'en rendre compte en temps opportun, voire pas du tout, pourrait nuire à sa position concurrentielle et poser un risque pour la réputation et la conduite des affaires de la Société.

Les nouvelles réglementations et normes ESG peuvent également accroître les obligations de la Société en matière de divulgation et d'information à fournir. Le défaut de mettre en œuvre une collecte de données détaillée et éprouvée ainsi que des processus d'analyse dotés de contrôles efficaces pour se conformer aux réglementations et aux attentes des parties prenantes, pourrait avoir des répercussions sur la capacité de la Société de fournir des informations exactes, complètes, fiables et en temps opportun.

### ***Dépendance à l'égard du personnel clé***

La haute direction de la Société et d'autres employés clés possèdent une vaste expérience de l'industrie, ainsi que des activités de l'entreprise, de ses fournisseurs, de ses produits et de ses clients. La perte de connaissances et d'expertise au sein de la haute direction à la suite du départ d'un ou de plusieurs membres de l'équipe de direction principale, ou encore le départ d'employés clés possédant des connaissances en ingénierie, en foresterie, dans le traitement du bois et dans d'autres domaines spécialisés pourrait nuire à la capacité de la Société à développer et à poursuivre ses stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

### ***Recrutement, rétention et gestion d'une main-d'œuvre qualifiée***

La capacité de la Société à préserver et renforcer son rendement et à continuer à générer une croissance forte et durable est tributaire, dans une large mesure, de sa capacité à recruter, à développer et à conserver du personnel clé, à élaborer des stratégies judicieuses de succession, ainsi qu'à maintenir de bonnes relations avec ses employés. Les tendances sociales et démographiques, ainsi que les changements dans les modes de vie et les attentes des employés, peuvent compliquer l'embauche et la rétention du personnel. De la difficulté à attirer des employés qualifiés et à conserver une expertise interne précieuse, ou encore des arrêts de travail, pourraient entraîner des perturbations des activités d'exploitation ou engendrer des augmentations de coûts.

### ***Cybersécurité et protection des données***

La Société dépend des technologies de l'information pour traiter, transmettre et stocker des informations électroniques de façon sécuritaire dans le cadre de ses activités quotidiennes. Malgré ses systèmes et ses

contrôles en matière de sécurité, ainsi que ceux de ses fournisseurs tiers, l'infrastructure et les technologies de l'information de la Société peuvent être vulnérables aux cyberincidents. Les cybermenaces varient en termes de techniques et de sources, sont persistantes et sont de plus en plus ciblées et difficiles à détecter et à prévenir. Les cyberattaques et les atteintes à la sécurité des données peuvent comprendre des tentatives non autorisées d'accès, de désactivation, de modification inappropriée ou de dégradation des systèmes de technologie de l'information, des réseaux et des sites Web de la Société, l'introduction de virus informatiques et d'autres codes malveillants, ainsi que des courriels frauduleux d'hameçonnage visant à détourner des données et de l'information ou à installer des logiciels malveillants sur les ordinateurs des utilisateurs. Toute violation de ce type pourrait entraîner des perturbations opérationnelles et des hausses de coûts ou le détournement de données sensibles qui pourraient perturber les activités d'exploitation, exposer la Société à des litiges et avoir des répercussions négatives sur sa réputation ou un impact négatif sur ses clients ou ses fournisseurs. Afin de réduire le risque d'incidents pouvant affecter la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, la Société a investi dans des systèmes de contrôle de la confidentialité des données et dans la protection contre les menaces, en plus d'avoir mis en place des politiques, procédures et contrôles de détection et d'atténuation. De telles mesures peuvent ne pas être adéquates ou efficaces à prévenir, identifier ou atténuer les attaques de pirates informatiques ou des accès non autorisés attribuables à des erreurs commises par des employés, à des méfaits ou à d'autres perturbations susceptibles de causer des dommages et d'avoir des répercussions négatives sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société. De plus, la Société utilise des systèmes de technologies de l'information dans ses opérations et toute interruption de ces systèmes pourrait créer des perturbations aux opérations quotidiennes le temps de les réparer ou de les mettre à jour.

### ***Implémentation d'un PGI***

La Société est en train de déployer un nouveau PGI. Un tel changement implique une planification approfondie, la transformation des processus actuels d'affaires et financiers, ainsi que des tests substantiels et une formation approfondie des employés. La Société a commencé le déploiement en 2021 avec pour objectif que le PGI soit pleinement opérationnel dans l'ensemble de l'organisation d'ici 2025. Au cours du processus de déploiement, la Société pourrait subir des perturbations des systèmes informatiques et des activités. Toute perturbation pourrait nuire à la capacité de la Société à traiter les transactions, à fournir des rapports précis, opportuns et fiables sur les résultats financiers et opérationnels ainsi qu'à évaluer l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information. De plus, il est possible que le processus de déploiement du nouveau système dépasse les délais et le budget prévus et rien ne garantit que le système sera bénéfique dans la mesure prévue. La Société a adopté une approche progressive et estime qu'elle prend les mesures nécessaires, y compris le déploiement de ressources internes et externes, pour atténuer les risques liés à l'implémentation.

### **Risques stratégiques**

#### ***Conjoncture politique et économique***

Un changement négatif dans les conditions politiques et économiques ou une instabilité politique, incluant des troubles civils importants, des actes de guerre ou des activités terroristes pourraient toucher une grande partie ou même la totalité des marchés que la Société dessert, ce qui aurait des répercussions sur les coûts, les prix de vente et la demande pour ses produits, augmenterait les perturbations des chaînes d'approvisionnement et aurait une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Ces événements pourraient également avoir des répercussions sur la situation financière

d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

### ***Risque lié aux acquisitions***

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société prévoit d'acquérir d'autres entreprises complémentaires lorsque ces transactions se justifieront sur le plan économique et stratégique. Rien ne garantit que la Société réussira à gérer de façon efficace l'intégration d'autres entreprises qu'elle pourrait acquérir. Si les synergies prévues ne sont pas réalisées ou si la Société ne réussit pas à intégrer les nouvelles entreprises à son réseau existant, les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir de manière importante. La Société pourrait également engager des coûts et mobiliser l'attention de son équipe de direction pour des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais être réalisées.

En outre, bien que la Société procède à des vérifications diligentes à l'égard de ses acquisitions, une entreprise acquise pourrait avoir des obligations qui ne soient découvertes par la Société qu'une fois l'acquisition réalisée et pour lesquelles la Société pourrait devenir responsable. De telles obligations pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

## **Risques financiers**

### ***Change***

La Société s'expose aux risques de change en raison de certaines de ses exportations de biens fabriqués au Canada. La Société s'efforce d'atténuer ces risques en achetant des matières premières en dollars américains qu'elle utilise dans son processus de fabrication au Canada. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains. Le recours à de telles opérations de couverture peut comporter des risques spécifiques, notamment le défaut possible de l'autre partie à l'opération et le manque de liquidité. Compte tenu de ces risques, il existe une possibilité que le recours à des opérations de couverture puisse entraîner des pertes supérieures à celles qui se seraient réalisées sans recours aux opérations de couverture.

### ***Fluctuations des taux d'intérêt***

Au 31 décembre 2023, 46 % de la dette à long terme de la Société était à taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme assujettie à des taux d'intérêt variables. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmenteront même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société.

### ***Disponibilité du crédit***

Les ententes régissant les facilités de crédit et les billets de premier rang de la Société comportent certaines clauses restrictives qui imposent des restrictions opérationnelles et financières et pourraient limiter la capacité de la Société à prendre part à des activités qui seraient dans son intérêt à long terme. De plus, une violation des clauses des facilités de crédit et des billets de premier rang risque d'entraîner un cas de défaut qui pourrait permettre aux prêteurs d'accélérer le remboursement de la dette. Le cas échéant, la Société pourrait devoir chercher à refinancer ses dettes, mais être incapable de le faire selon des modalités raisonnables d'un point de vue commercial. Par conséquent, la Société serait limitée quant à la manière dont ses activités sont exercées ou être incapable de concurrencer efficacement ou de saisir de nouvelles possibilités d'affaires.

### ***Crédit des clients***

L'état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Bien que la Société réduise ce risque en traitant majoritairement avec des fournisseurs de services publics de grande envergure, des exploitants de chemin de fer de catégorie 1 et de grands détaillants, rien ne garantit que les créances seront payées dans les délais voulus, si tant est qu'elles le soient.

### ***Assurance***

La Société maintient des polices d'assurance commerciale sur les biens et une assurance risques divers qui cadrent avec les pratiques courantes de l'industrie et le profil de risque particulier de la Société. Ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des montants autoassurés, des franchises, de la coassurance, des exclusions de couverture et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d'assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l'environnement, des pertes résultant de perturbations importantes dans ses installations de fabrication, des dommages aux relations qu'entretient la Société avec ses clients en raison de ces obligations ou perturbations, ainsi que des pertes pour la Société ou des tiers découlant de cyberrisques. En outre, à l'occasion, divers types de couvertures d'assurance pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n'étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n'étaient pas offertes du tout. À l'avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu'elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

### ***Impôt des sociétés***

En estimant l'impôt sur les résultats à payer de la Société, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être acceptées par les administrations fiscales compétentes. Il n'y a toutefois aucune garantie qu'il n'y aura pas d'écart important entre le montant réel de ses avantages fiscaux ou de son passif d'impôt et les estimations ou les attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent aux activités de la Société évoluent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité entre les différentes juridictions où la Société mène ses opérations. En outre, les déclarations de revenus de la Société font continuellement l'objet d'examen par les administrations fiscales compétentes. Ces administrations fiscales déterminent le montant réel de

l'impôt à payer ou à recevoir, des avantages fiscaux futurs ou des passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les résultats que la Société pourrait être tenue de comptabiliser. Les montants déterminés par les autorités fiscales peuvent devenir définitifs et obligatoires pour la Société. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative sur le résultat net ou les flux de trésorerie de la Société.

## **Risques juridiques et de conformité**

### ***Conformité environnementale***

La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements en matière d'environnement, notamment ceux portant sur :

- les rejets dans l'air;
- les rejets dans l'eau;
- les émissions de substances dangereuses et toxiques;
- la remise en état de sites contaminés; et
- l'utilisation de pesticides antimicrobiens autorisés aux États-Unis sous la loi fédérale relative aux insecticides, fongicides et raticides de réglementation de l'*Environmental Protection Agency* des États-Unis et au Canada sous l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et sa loi sur les produits antiparasitaires.

Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers inscriptions, licences, permis et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections et des essais de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l'environnement continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L'omission de s'y conformer pourrait engendrer des mesures d'application civiles ou pénales susceptibles d'entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites ou sur des propriétés avoisinantes. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés pourraient être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

Une augmentation de l'activité réglementaire et la possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements en matière d'environnement constituent d'autres facteurs de risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci

pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements ou pourraient modifier la disponibilité ou les prix de certains produits tels que les produits de préservation achetés et utilisés par la Société.

Bien que la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour préjudices physiques et pour diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts associés n'ont pas été importants. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ce sera toujours le cas à l'avenir, étant donné que les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement restent imprévisibles.

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée en grande partie grâce à sa production et sa livraison constante de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Les revendications des autorités réglementaires, des communautés ou des clients à l'égard de pratiques irresponsables pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois, règlements sur l'environnement ou pratiques courantes de l'industrie pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, contribuer à réduire la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées, que la Société respecte toutes les lois et réglementations en vigueur et que la Société ne soit pas tenue responsable.

#### ***Lois et règlements sur la protection des renseignements personnels***

La Société recueille, traite et stocke des informations exclusives sur ses activités et des renseignements personnels sur ses employés, ses clients et ses fournisseurs. La Société est soumise à de nombreuses lois et règlements visant à protéger les informations, comme la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques du Canada et des lois équivalentes essentiellement similaires au niveau des provinces et des états, notamment la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels au Québec et la loi californienne sur la protection de la vie privée des consommateurs (*California Consumer Privacy Act*). Les lois et règlements relatifs à la protection des renseignements personnels sont de plus en plus nombreux et complexes et sont adoptés et modifiés plus fréquemment, ce qui entraîne un risque accru de conformité réglementaire et des coûts plus élevés pour prévenir les événements liés aux données confidentielles. Les sanctions financières potentielles en cas de non-respect de ces lois et règlements ont considérablement augmenté. Toute atteinte à la sécurité, toute utilisation inappropriée et tout autre type d'accès non autorisé ou de détournement de ces renseignements pourraient non seulement entraîner des sanctions réglementaires, des audits ou des enquêtes par divers organismes gouvernementaux concernant le respect des lois applicables, mais aussi exposer la Société à un risque d'atteinte à sa réputation.

#### ***Litiges***

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d'employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou d'autres parties qui peuvent prendre la forme d'actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres procédures. Il est difficile d'évaluer ou de quantifier l'issue d'un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l'ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Bien que la conclusion ne puisse être prévue avec certitude, la Société fait régulièrement le point sur ces affaires et établit des

provisions basées sur l'évaluation du résultat probable. Si l'évaluation du dénouement probable s'avérait inexacte, la Société pourrait ne pas avoir constitué les provisions nécessaires pour cette perte, ce qui serait susceptible d'avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société et détourner l'attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**

La Société recourt à des instruments dérivés afin d'obtenir une couverture économique visant à atténuer divers risques. La juste valeur de ces instruments s'entend du prix dont conviendraient des parties consentantes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée à partir des prix sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. Lorsqu'aucun prix de marché n'est disponible, des techniques d'évaluation sont utilisées, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La technique d'évaluation intègre l'ensemble des facteurs devant être pris en compte dans l'établissement d'un prix, y compris le propre risque de crédit de la Société, de même que le risque de crédit de la contrepartie.

### **Gestion des risques liés aux taux d'intérêt**

Les risques liés aux taux d'intérêt correspondent au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. La Société contracte des emprunts aussi bien à taux fixe qu'à taux variable. La gestion des risques a pour objectif de minimiser la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient des répercussions négatives sur les flux de trésorerie de la Société. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme. Au 31 décembre 2023, la Société était partie à deux contrats de swap de taux d'intérêt comme couverture d'emprunts de 232 millions \$ (175 millions \$ US) et dont les dates d'échéance sont décembre 2026 et juin 2028. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et désignés comme couverture de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2023, le ratio des emprunts à taux fixe et à taux variable s'établissait à 46 % et 54 %, respectivement, incluant l'incidence des positions de swap de taux d'intérêt (65 % et 35 %, respectivement, au 31 décembre 2022).

### **Gestion des risques liés aux taux de change**

Les résultats financiers de la Société sont publiés en dollars canadiens, alors qu'une partie de ses activités est réalisée en dollars US. Les risques liés aux taux de change correspondent au risque de répercussions des fluctuations des taux de change sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie. La gestion des risques par la Société a pour objectif de réduire les risques de flux de trésorerie découlant des flux de trésorerie libellés en devises étrangères. Lorsque la couverture naturelle des ventes et des achats ne s'apparie pas, la Société recourt à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars US. Au 31 décembre 2023, la Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur.

## **RUBRIQUE 5 DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS**

### **5.1 DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS**

Le 9 mars 2021, le 2 mai 2021, le 2 août 2021 et le 8 novembre 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action ordinaire. Le 8 mars 2022, le 10 mai 2022, le 9 août 2022 et le 8 novembre 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action ordinaire. Le 7 mars 2023, le 9 mai 2023, le 8 août 2023 et le 6 novembre 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,23 \$ par action ordinaire. Le 28 février 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,28 \$ par action ordinaire.

## 5.2 POLITIQUE ET RESTRICTIONS

La politique de la Société en matière de dividendes prévoit que la Société envisage de verser un dividende sur une base trimestrielle. Toutes les décisions prises par le conseil d'administration de la Société concernant le versement de dividendes sont assujetties à sa politique d'allocation du capital. Bien que, par le passé, la Société ait déclaré des dividendes au comptant réguliers à l'égard des actions ordinaires, rien ne garantit que le conseil d'administration de la Société ne décidera pas de réduire, de reporter ou d'éliminer le dividende à l'avenir.

## RUBRIQUE 6 DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital-actions autorisé de la Société est formé d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. En date du 14 mars 2024, 56 735 004 actions ordinaires étaient émises et en circulation et aucune action privilégiée n'était en circulation.

Les actions ordinaires confèrent à leurs porteurs le droit d'être convoqués, d'assister et de voter à toutes les assemblées des actionnaires et de toucher des dividendes, sous réserve des droits prioritaires des actions privilégiées et de toutes autres actions ayant un rang supérieur aux actions ordinaires. Les actions ordinaires sont subordonnées aux actions privilégiées ainsi qu'à toutes autres actions ayant un rang supérieur aux actions ordinaires pour ce qui est du droit de recevoir les biens et éléments d'actif de la Société dans l'éventualité d'une dissolution, d'une liquidation ou d'une cessation des activités de la Société.

Les actions privilégiées ne comportent pas de droit de vote. Les actions privilégiées ont priorité par rapport aux actions ordinaires de la Société et par rapport à toutes autres actions de la Société ayant un rang inférieur aux actions privilégiées pour ce qui est de la priorité quant au versement de dividendes et à la répartition des éléments d'actif dans l'éventualité d'une liquidation, d'une dissolution ou de la cessation des activités de la Société.

## RUBRIQUE 7 MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

### 7.1 COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « SJ ». Le tableau qui suit donne la fourchette des cours, en dollars canadiens, ainsi que les volumes de négociation des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour chaque mois du dernier exercice complété.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023				
Mois (2023)	Haut \$	Bas \$	Clôture \$	Volume négocié
Janvier	50,93	46,51	48,42	2 235 056
Février	50,22	46,02	49,38	2 007 143
Mars	55,67	49,13	51,79	3 680 547
Avril	54,23	50,60	53,02	1 637 569
Mai	62,20	52,74	60,06	2 389 075
Juin	68,59	59,32	68,22	3 280 486
Juillet	69,29	65,51	66,96	2 301 436
Août	70,54	63,35	65,59	2 548 334
Septembre	67,40	61,85	65,32	2 390 023

<b>EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023</b>				
<b>Mois (2023)</b>	<b>Haut \$</b>	<b>Bas \$</b>	<b>Clôture \$</b>	<b>Volume négocié</b>
Octobre	73,36	63,08	72,64	3 075 007
Novembre	85,73	72,50	78,12	3 134 264
Décembre	82,93	71,85	77,12	3 092 677

## **RUBRIQUE 8 ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS**

Les tableaux ci-dessous contiennent les noms, le territoire de résidence et poste(s) occupé(s) au sein de la Société par les administrateurs et hauts dirigeants de la Société, poste(s) et fonction(s) principale(s) de chaque administrateur, la durée du mandat de chaque administrateur, ainsi que le nombre d'actions ordinaires de la Société qu'il détient au 14 mars 2024 en propriété véritable, directement ou indirectement, ou sur lesquelles il exerce une emprise. Chaque membre du conseil est élu à l'assemblée annuelle des actionnaires et siège jusqu'à la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce qu'un successeur soit élu ou nommé. Les membres de la direction sont nommés chaque année par le conseil d'administration et leur nomination est à titre amovible. La Société possède un comité d'audit, un comité des ressources humaines et de la rémunération, un comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité, et un comité de gouvernance et de nomination. La Société n'a pas de comité de direction.

### **8.1 NOM, ADRESSE, POSTE ET TITRES DÉTENUS**

<b>Nom et lieu de résidence</b>	<b>Poste occupé au sein de la Société</b>	<b>Administrateur depuis</b>	<b>Fonction(s) principale(s)</b>	<b>Nombre d'actions ordinaires détenues à titre de véritable propriétaire, directement ou indirectement, ou à l'égard desquelles un contrôle ou une emprise est exercé</b>
Michelle Banik <sup>2), 4)</sup> Ontario, Canada	Administratrice	Janvier 2024	Administratrice de sociétés	Néant
Robert Coallier <sup>1), 2)</sup> Québec, Canada	Administrateur	Janvier 2020	Administrateur de sociétés	7 875
Anne E. Giardini <sup>2), 3)</sup> Rome, Italie	Administratrice	Janvier 2021	Administratrice de sociétés	2 000
Rhodri J. Harries <sup>1), 3)</sup> Québec, Canada	Administrateur	Mai 2020	Premier vice-président, chef des services financiers et administratifs, Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (un fabricant de	10 000

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société	Administrateur depuis	Fonction(s) principale(s)	Nombre d'actions ordinaires détenues à titre de véritable propriétaire, directement ou indirectement, ou à l'égard desquelles un contrôle ou une emprise est exercé
			vêtements de base coté en bourse)	
Karen Laflamme, FCPA, ASC <sup>1), 4)</sup> Québec, Canada	Administratrice	Décembre 2018	Administratrice de sociétés	9 000
Katherine A. Lehman <sup>2)</sup> New York, États-Unis	Administratrice	Octobre 2016	Associée chez Palladium Equity Partners LLC (société de capital d'investissement)	7 500
James A. Manzi, Jr. <sup>2), 4)</sup> Floride, États-Unis	Administrateur	Avril 2015	Administrateur de sociétés	9 500
Douglas Muzyka <sup>3), 4)</sup> Pennsylvanie, États-Unis	Administrateur	Décembre 2019	Administrateur de sociétés	4 700
Sara O'Brien <sup>1), 2)</sup> CFA, CPA, IAS.A Québec, Canada	Administratrice	Mai 2022	Gestionnaire principale de portefeuille, Québec relationnel, groupe Marchés boursiers, Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)	Néant
Simon Pelletier <sup>3), 4)</sup> Géorgie, États-Unis	Administrateur	Mai 2012	Président et chef de la direction, H-E Parts International (qui offre des solutions de service et de réparation destinées aux flottes d'équipements d'exploitation minière à ciel ouvert et aux équipements de concassage et de traitement des matériaux)	8 000
Éric Vachon, CPA Québec, Canada	Président, chef de la direction	Octobre 2019	Président et chef de la direction, Stella-Jones Inc.	24 201

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société	Administrateur depuis	Fonction(s) principale(s)	Nombre d'actions ordinaires détenues à titre de véritable propriétaire, directement ou indirectement, ou à l'égard desquelles un contrôle ou une emprise est exercé
	et administrateur			

- 1) Membre du comité d'audit.
- 2) Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération.
- 3) Membre du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité.
- 4) Membre du comité de gouvernance et de nomination.

Au cours des cinq dernières années, Rhodri Harries, James A. Manzi, Jr., et Douglas Muzyka ont occupé le poste indiqué ou un poste semblable. Katherine Lehman a occupé le poste d'associée directrice de Hilltop Private Capital de 2016 à février 2022. Michelle Banik a été chef de la direction des ressources humaines et chef mondiale des ressources humaines d'OMERS entre 2015 et 2019. Robert Coallier a occupé le poste de chef de la direction d'Agropur Coopérative laitière de 2012 à 2019 et Anne Giardini a été chancelière de l'université Simon-Fraser de 2014 à 2020. Karen Laflamme a occupé le poste de vice-présidente exécutive et chef des finances, Centres commerciaux, chez Ivanhoé Cambridge de 2016 à 2020. Sara O'Brien a occupé le poste de gestionnaire de portefeuille, Actions canadiennes, à la CDPQ de 2017 à 2023, et Simon Pelletier a occupé le poste de vice-président principal, Ventes et Opérations nord-américaines, chez Metso de 2013 à 2020. Éric Vachon a occupé le poste de premier vice-président et chef des finances de Stella-Jones de 2012 à 2019.

#### Dirigeants qui ne sont pas administrateurs

Nom et municipalité de résidence	Poste au sein de la Société
Marco Albanesi Montréal (Québec)	Vice-président, Développement corporatif et trésorerie, SJI
Joel Alexander Huntington (Texas)	Vice-président, Approvisionnement de pin jaune du Sud, SJ Corporation
Dean Anderson Lakebay (Washington)	Vice-président, Ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics, SJ Corporation
Steve Bryant Calera (Alabama)	Vice-président, Exploitation des activités de pin jaune du Sud, SJ Corporation
Richard Cuddihy Pointe-Claire (Québec)	Premier vice-président et chef des ressources humaines, SJI
Kevin Comerford Edgewood (Washington)	Premier vice-président, Poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain, SJ Corporation

<b>Nom et municipalité de résidence</b>	<b>Poste au sein de la Société</b>
Sylvain Couture Oakville (Ontario)	Vice-président, Exploitation, Poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel, Est du Canada, SJI
Jason Dallas McMurray (Pennsylvanie)	Vice-président, Approvisionnement, Traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Marcel Driessen Auburn (Washington)	Vice-président, Ressources humaines, SJ Corporation
Marla Eichenbaum Hampstead (Québec)	Vice-présidente, conseillère juridique et secrétaire, SJI
Brian Grant Collingwood (Ontario)	Vice-président, Ventes et approvisionnement, Bois d'œuvre résidentiel Canada, SJI
Ian Jones Vernon (Colombie-Britannique)	Premier vice-président, SJI
James Kenner Olathe (Kansas)	Vice-président, gestion du risque, et conseiller juridique, Activités d'exploitation américaines, SJ Corporation
Patrick Kirkham Aliquippa (Pennsylvanie)	Premier vice-président, Traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Steve Larocque Boucherville (Québec)	Vice-président, Technologies de l'information, SJI
Jeremy Meyer Rice Lake (Wisconsin)	Vice-président, Ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics, SJ Corporation
Andy Morgan Gig Harbor (Washington)	Vice-président, Exploitation, Poteaux destinés aux sociétés de services publics (essences de l'Ouest), SJ Corporation
Gordon Murray North River (Nouvelle-Écosse)	Vice-président, Recherche et développement, SJI
Glynn Pittman Walker (Louisiane)	Vice-président, Exploitation, poteaux destinés aux sociétés de services publics (pin jaune du Sud), SJ Corporation
Jim Raines Spencer (Virginie-Occidentale)	Vice-président, Ventes globales de traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Patrick Stark Tarentum (Pennsylvanie)	Vice-président, Environnement, santé et sécurité, SJ Corporation
Silvana Travaglini, CPA Pierrefonds (Québec)	Première vice-présidente et chef des finances, SJI
David Whitted Lufkin (Texas)	Vice-président, Opérations et planification de la production des traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Jon Younce Standwood (Washington)	Vice-président, Approvisionnement poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain, SJ Corporation

En date du 14 mars 2024, les administrateurs et les hauts dirigeants, en tant que groupe, étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, d'environ 130 773 actions ordinaires, soit environ 0,23 % de toutes les actions émises et en circulation de la Société, ou exerçaient un contrôle ou avaient une emprise sur de telles actions.

L'occupation principale exercée au cours des cinq dernières années par les hauts dirigeants de la Société qui ne remplissent pas leur principale occupation actuelle depuis plus de cinq ans est donnée ci-dessous :

**Marco Albanesi** occupe le poste de vice-président, Développement corporatif et trésorerie, SJI, depuis janvier 2024. Auparavant, il a été directeur, Services bancaires d'investissement (de 2023 à 2024) et vice-président, Services bancaires d'investissement (de 2019 à 2023) au sein de Valeurs mobilières TD.

**Joel Alexander** a été promu au poste de vice-président, Approvisionnement de pin jaune du Sud de SJ Corporation avec prise d'effet en septembre 2023. Auparavant, il a occupé le poste de directeur des ressources de 2019 à 2023.

**Dean Anderson** a été promu au poste de vice-président, Ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics de SJ Corporation avec prise d'effet en juillet 2023. Auparavant, il a été directeur principal (de 2020 à 2023) et directeur (de 2012 à 2020) des ventes de poteaux aux États-Unis.

**Steve Bryant** a été promu au poste de vice-président, Exploitation des activités de pin jaune du Sud, SJ Corporation, avec prise d'effet en octobre 2023. Auparavant, il a été directeur de l'exploitation, Pin jaune du Sud (de 2021 à 2023) et, depuis qu'il est entré au service de la Société en 2014, il a occupé des postes dans les domaines de l'exploitation, de l'environnement, la santé et la sécurité ainsi que des ressources et du contrôle de la qualité.

**Kevin Comerford** occupe le poste de premier vice-président, Poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain, de SJ Corporation depuis juillet 2023. Auparavant, il a occupé le poste de vice-président, Ventes, Poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel américain, SJ Corporation de 2013 à 2023.

**Sylvain Couture** occupe le poste de vice-président, Exploitation, Poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel, Est du Canada de SJI depuis décembre 2020. Auparavant, il occupait le poste de vice-président, Exploitation, Région centrale, de SJI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. De 2017 à 2019, il a occupé le poste de directeur de l'exploitation, Région centrale.

**Richard Cuddihy** s'est joint à SJI à titre de premier vice-président et chef des ressources humaines en novembre 2022. Auparavant, il a été vice-président des ressources humaines chez Bonduelle Americas Long Life de janvier 2019 à novembre 2022 et vice-président principal, Ressources humaines chez EACOM Timber Corporation de janvier 2014 à janvier 2019.

**Jason Dallas** occupe le poste de vice-président, Approvisionnement en traverses de chemin de fer de SJ Corporation depuis décembre 2020. Auparavant, il était directeur de l'approvisionnement de juin 2016 à novembre 2020.

**Brian Grant** a été promu au poste de vice-président, Ventes et approvisionnement, Bois d'œuvre résidentiel Canada de SJI en janvier 2023. Auparavant, il a occupé le poste de directeur des ventes et du marketing, Ventes canadiennes et bois d'œuvre (de 2020 à 2022) et celui de négociant en bois (de 2015 à 2020).

**Ian Jones** a occupé le poste de premier vice-président, Poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel américain de SJ Corporation jusqu'en 2023 et continue d'agir en tant que premier vice-président de la Société, poste qu'il occupe depuis 2016.

**Patrick Kirkham** a été promu au poste de premier vice-président, Traverses de chemin de fer de SJ Corporation avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2021. M. Kirkham est entré au service de la Société en 2011 et a occupé le poste de vice-président, Exploitation, Traverses de chemin de fer, de 2016 à 2021.

**Steve Larocque** a été nommé vice-président, Technologies de l'information avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> décembre 2021. Il est entré au service de SJI en mars 2020 en tant que directeur principal, TI. Avant

d'entrer au service de Stella-Jones, il a occupé le poste de directeur, Applications d'affaires, de Uni-Sélect de 2012 à 2020.

**Jeremy Meyer** a été nommé vice-président, Ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics de SJ Corporation en juillet 2023. Auparavant, il a occupé le poste de directeur principal des ventes de poteaux de 2020 à 2023 et celui de directeur des ventes de poteaux de 2013 à 2020.

**Andy Morgan** a été nommé vice-président, Exploitation, Poteaux (essences de l'Ouest), de SJ Corporation en janvier 2019. De janvier 2016 à janvier 2019, il a occupé de poste de directeur, Exploitation, Ouest des États-Unis.

**Gordon Murray** occupe le poste de vice-président, Recherche et développement, de SJI depuis décembre 2020. Auparavant, il était depuis longtemps le vice-président, Environnement et technologie, et directeur général, Région de l'Atlantique, de SJI.

**Glynn Pittman** a été promu vice-président, Exploitation, Poteaux (pin jaune du Sud) de SJ Corporation en octobre 2020. De 2016 à 2020, il a occupé le poste de directeur des activités, Pin jaune du Sud.

**Jim Raines** a été nommé vice-président, Ventes globales de traverses de chemin de fer en octobre 2021. Auparavant, il a occupé le poste de vice-président, Ventes, Traverses de chemin de fer de 2020 à 2021 et, de 2019-2020, il était le vice-président, Ventes de la Société.

**Patrick Stark** a été nommé vice-président, Environnement, santé et sécurité de SJ Corporation en décembre 2020, chargé de superviser toutes les activités en Amérique du Nord. Depuis avril 2018, il occupait le poste de vice-président, Environnement, santé et sécurité, Activités d'exploitation américaines de SJ Corporation.

**Silvana Travaglini** occupe le poste de première vice-présidente et chef des finances de SJI depuis janvier 2020. Auparavant, elle a occupé, de 2017 à 2019, le poste de trésorière et vice-présidente, Relations avec les investisseurs, de Produits forestiers Résolu inc.

**Jon Younce** occupe le poste de vice-président, Approvisionnement, Poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel américain de SJ Corporation depuis décembre 2020. Auparavant, il a occupé le poste de vice-président, Fibres et transport/Logistique, États-Unis de SJ Corporation depuis janvier 2018.

**David Whitted** a été nommé vice-président, Opérations et planification de la production des traverses de chemin de fer, SJ Corporation, en octobre 2021. Auparavant, il agissait à titre de vice-président, Opération des ventes, Traverses de chemin de fer de SJ Corporation.

## **RUBRIQUE 9 OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE DU COMITÉ D'AUDIT**

### **9.1 COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT ET FORMATION ET EXPÉRIENCE PERTINENTES**

Le comité d'audit de la Société est composé de M<sup>me</sup> Karen Laflamme (présidente), de M. Robert Coallier, de M. Rhodri Harries et de M<sup>me</sup> Sara O'Brien. Tous les membres du comité sont « indépendants » et ont des « compétences financières » au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*.

**M<sup>me</sup> Karen Laflamme** est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et elle est membre de l'Ordre des CPA du Québec depuis 1986. Elle possède le titre d'administratrice de société certifiée et a été nommée fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (FCPA) en 2012. De 2016 au début de 2020, elle a occupé le poste de vice-présidente exécutive et chef des finances, Centres commerciaux, chez Ivanhoé Cambridge (« Ivanhoé »), une société qui exerce des activités

d'investissement et de développement axées sur des entreprises, des biens et des projets immobiliers de premier plan à l'échelle mondiale. Elle s'est jointe à Ivanhoé Cambridge en 2012, où elle a occupé divers postes, notamment celui de vice-présidente exécutive, Gestion corporative et affaires institutionnelles, responsable des relations avec les investisseurs, de l'audit interne et de la gestion intégrée des risques. Auparavant, M<sup>me</sup> Laflamme a travaillé à la CDPQ de 1993 à 2012, où elle a occupé divers postes de direction dans le secteur immobilier.

**M. Robert Coallier** détient une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia et un baccalauréat en économie de l'Université McGill. De 2012 à 2019, il a occupé le poste de chef de la direction d'Agropur Coopérative laitière. Il a occupé le poste de vice-président et chef des finances de Dollorama S.E.C., de 2005 à 2010 et a occupé plusieurs postes de haute direction au sein de Molson Coors Brewing entre 2000 et 2005, notamment ceux de chef du développement des affaires mondiales, de vice-président exécutif, Stratégie d'entreprise et activités internationales, de président et chef de la direction, Activités brésiliennes et de vice-président exécutif et chef des finances. De 1996 à 2000, il a occupé le poste de chef de la direction financière de Les Industries C-MAC Inc.

**M. Rhodri J. Harries** est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'université McMaster et d'un baccalauréat *ès sciences* en génie chimique de l'université Queen's. Il agit actuellement en qualité de chef des services financiers et administratifs de Les Vêtements de Sport Gildan, un fabricant de vêtements de base coté en bourse (TSX/NYSE : GIL). Auparavant, il a occupé le poste de chef des finances de Rio Tinto Alcan, un leader mondial intégré de l'industrie de l'aluminium, où il était responsable de toutes les activités financières, notamment les analyses d'affaires, les processus d'approbation de capitaux, la gestion des risques, la planification et l'information financière, les contrôles et la conformité et la technologie de l'information.

**M<sup>me</sup> Sara O'Brien** est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) de HEC Montréal et est gestionnaire principale de portefeuille, Québec relationnel, du groupe Marchés boursiers à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) depuis 2017. M<sup>me</sup> O'Brien possède de l'expérience en matière d'analyse des actions, d'analyse des risques et d'examen stratégique. Auparavant, elle a occupé le poste de gestionnaire de portefeuille, Actions canadiennes, à la CDPQ et le poste d'analyste à RBC Marchés des Capitaux pendant 15 ans dans divers secteurs, dont les services industriels et les produits de consommation. M<sup>me</sup> O'Brien est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) et détient le titre d'analyste financière agréée (CFA).

## **9.2 MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT**

Le mandat du comité d'audit consiste à conseiller le conseil d'administration de la Société et à l'aider à l'égard de questions financières. À ce titre, le comité d'audit a la responsabilité, entre autres, de faire des recommandations au conseil d'administration pour ce qui est de la nomination et de la rémunération des auditeurs externes, d'examiner le processus d'information financière, de passer en revue les procédures de contrôles internes de la Société, d'évaluer la conformité de la Société aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et d'informer le conseil d'administration à cet égard.

Le comité d'audit est tenu de se réunir régulièrement avec le premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité et d'assurer la gérance de l'audit interne, d'examiner et d'approuver la charte d'audit interne annuellement, d'examiner et d'approuver le budget et le plan de ressources d'audit interne annuellement, d'examiner et d'approuver le plan d'audit interne fondé sur les risques annuellement, et de faire des enquêtes appropriées auprès de la direction et du premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société pour déterminer s'il existe des limites de portée de l'audit ou d'autres limites. En outre, le comité d'audit est responsable d'examiner la conformité fiscale de la Société et de superviser l'exposition aux risques et les contrôles en matière des technologies de l'information et de la

cybersécurité. Le comité d'audit reçoit des rapports trimestriels sur les plaintes de dénonciateurs et la mise en œuvre des mesures correctives correspondantes et supervise les politiques et procédures de la Société visant à identifier, évaluer et contrôler les transactions avec des parties liées et approuve toutes les transactions avec des parties liées conformément aux dispositions de la politique de la Société en matière de transactions avec des parties liées.

Dans le cadre de l'exécution de ses fonctions, le comité d'audit maintient des relations de travail efficaces avec le conseil d'administration, la direction et les auditeurs internes et externes. Le mandat du comité d'audit est joint à la présente notice annuelle en Annexe « I ».

### **9.3 POLITIQUES ET PROCÉDURES D'APPROBATION PRÉALABLE**

La politique sur l'indépendance de l'auditeur de la Société contient les procédures du comité d'audit en vue de l'approbation des services d'audit et autres services par les auditeurs externes (les « procédures »), lesquelles énoncent que la mission d'audit annuel des états financiers consolidés de la Société doit être expressément approuvée annuellement au moyen de la signature d'une lettre de mission d'audit avec les auditeurs.

Les mandats du cabinet d'audit relatifs à la prestation, pour toute entité de la Société, de services qui sont compris dans l'une des catégories de services suivantes doivent être préalablement approuvés par le comité d'audit dans la mesure où le total des honoraires relatifs à l'un de ces mandats n'est pas censé dépasser 50 000 \$ :

- services fiscaux, par exemple conformité fiscale, consultations fiscales, prix de transfert, douanes et assises, services fiscaux aux expatriés;
- autres services tels que des vérifications diligentes et des enquêtes judiciaires.

Lorsqu'il y a approbation préalable, le président du comité d'audit doit être avisé le plus rapidement possible lorsque de tels travaux ont été entamés par les auditeurs.

Pour ce qui est des services visés par le paragraphe qui précède, lorsqu'il est prévu que les honoraires à l'égard d'une prestation de services déterminée dépassent un total de 50 000 \$, la direction de SJI ou ses auditeurs doivent solliciter une approbation préalable du comité d'audit afin de retenir les services des auditeurs. Lorsqu'une approbation préalable est nécessaire pour des services particuliers, le comité d'audit a délégué l'autorité de l'accorder au président du comité d'audit.

De plus, afin de s'assurer de l'indépendance de l'auditeur externe et d'éviter les relations qui pourraient compromettre l'indépendance des auditeurs externes de Stella-Jones ou être perçues comme ayant cet effet, la politique sur l'indépendance de l'auditeur contient également des dispositions prévoyant la rotation obligatoire de l'associé responsable de mission et l'interdiction de renouveler son mandat à ce titre, ainsi que des périodes de pause obligatoires des associés, des anciens associés, des directeurs ou des anciens directeurs de l'auditeur externe avant d'occuper des fonctions de surveillance financière pour la Société.

#### 9.4 HONORAIRES DES AUDITEURS EXTERNES

Le tableau qui suit donne le détail des honoraires facturés à la Société par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e. n. c.r. l. pour les deux derniers exercices pour la prestation de divers services professionnels :

HONORAIRES	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022
Honoraires d'audit	1 048 035 \$	1 048 875 \$
Honoraires pour services liés à l'audit	18 400 \$	16 750 \$
Honoraires pour services fiscaux	125 219 \$	160 653 \$
Autres honoraires	21 515 \$	15 700 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 213 169 \$</b>	<b>1 241 978 \$</b>

##### **Honoraires d'audit**

Ces honoraires se rapportent à des services d'audit des états financiers consolidés, des examens trimestriels des états financiers intermédiaires et à des consultations en matière comptable qui sont nécessaires en vue de réaliser l'audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

##### **Honoraires pour services liés à l'audit**

Ces honoraires représentent des services liés à l'audit du fonds de pension.

##### **Honoraires pour services fiscaux**

Ces honoraires visent des services professionnels portant sur les prix de transfert, le crédit d'impôt canadien et le crédit d'impôt à la recherche et au développement aux États-Unis.

##### **Autres honoraires**

Ces honoraires représentent des services liés à des procédures convenues concernant certaines informations financières.

#### **RUBRIQUE 10 AGENT DES TRANSFERTS**

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est Services aux investisseurs Computershare inc. (« Computershare »). Le registre des transferts des actions ordinaires de SJI que tient Computershare est situé à ses bureaux de Montréal, au Québec.

#### **RUBRIQUE 11 CONTRATS IMPORTANTS**

La Société n'a pas conclu d'opération importante au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

## **RUBRIQUE 12 INTÉRÊTS DES EXPERTS**

### **12.1 NOMS DES EXPERTS**

Les auditeurs de la Société, PricewaterhouseCoopers s.r. l./s.e. n. c.r. l., société de comptables professionnels agréés, ont rédigé le rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires de SJI qui se trouve à la page 57 du rapport annuel 2023 de la Société. PricewaterhouseCoopers s.r. l./s.e. n. c.r. l. a précisé qu'elle est indépendante de la Société au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

## **RUBRIQUE 13 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Des renseignements supplémentaires concernant la Société sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Des renseignements supplémentaires, concernant, notamment, la rémunération des administrateurs et dirigeants et les prêts qui leur ont été consentis, le cas échéant, les principaux porteurs de titres de la Société, et les titres qui peuvent être émis aux termes de régimes de rémunération en actions, le cas échéant, se trouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société à l'égard de sa dernière assemblée annuelle des actionnaires à laquelle les administrateurs ont été élus.

Des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers consolidés de la Société et le rapport de gestion pour le dernier exercice complet.

**ANNEXE « I »**  
**MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT**

**STELLA-JONES INC.**  
(« la Société »)

- 
1. **Composition.** Le conseil d'administration peut nommer annuellement, à même ses membres, un comité d'audit formé du nombre de membres que le conseil d'administration peut établir à l'occasion, lequel ne doit pas être inférieur à trois.

Chacun des membres du comité d'audit doit être indépendant tel que défini par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et par toutes autres règles ou lignes directrices applicables de temps à autre.

Le comité d'audit établit sa propre organisation et ses propres procédures sauf tel que prévu dans les règlements administratifs de la Société ou selon ce qui peut être établi par ailleurs par le conseil d'administration.

2. **Mandat et durée.** Tous les membres du comité d'audit sont nommés par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut révoquer tout membre du comité d'audit avec ou sans motif valable. Toute vacance au sein du comité d'audit peut être comblée par le conseil d'administration. Le mandat de tous les membres du comité d'audit se termine à la clôture de chaque assemblée annuelle des actionnaires.

3. **Pouvoirs.** Le comité d'audit conseille le conseil d'administration, et l'aide, en ce qui a trait aux questions financières, notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, ce qui suit :

- examiner les recommandations des dirigeants de la Société quant à la nomination des auditeurs externes, vérifier l'indépendance des auditeurs externes et formuler des recommandations au conseil d'administration pour ce qui est de la nomination et de la rémunération des auditeurs externes qui doivent être nommés à chaque assemblée annuelle des actionnaires;
- surveiller les travaux des auditeurs externes dont les services sont retenus aux fins d'établir ou de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant ou d'exécuter d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation pour la Société, y compris l'approbation du plan d'audit annuel et le règlement de différends entre la direction et les auditeurs externes au sujet de l'information financière;
- passer en revue avec les auditeurs externes la portée et le moment de prestation de leurs services d'audit ainsi que tous autres services qu'il leur est demandé d'exécuter, leur rapport sur les comptes de la société après la finalisation de l'audit et les politiques et procédures de la Société concernant la comptabilité interne et les contrôles financiers, la discussion des compétences et de la polyvalence de la dotation en personnel dans les services de comptabilité et les services financiers, la discussion de la mise en œuvre de nouveaux systèmes comptables (p. ex., systèmes informatiques), la discussion de publications récentes des comptables professionnels agréés du Canada et leur incidence sur les états financiers de la Société, la discussion du besoin d'élargir la portée de l'audit à des secteurs qui dépassent ce qui est exigé aux termes d'un audit habituel exigé par la loi;
- approuver au préalable tous les services non liés à l'audit, excédant 50 000 \$, qui doivent être fournis à la Société ou à ses filiales par les auditeurs externes de la Société;
- examiner les états financiers annuels audités, les états financiers trimestriels intermédiaires non audités, les rapports de gestion annuels et intermédiaires, les attestations des documents intermédiaires et annuels du chef de la direction et du chef des finances, et les communiqués de presse annuels et intermédiaires quant aux résultats de la Société et faire rapport à ce sujet au conseil

d'administration de la Société avant leur approbation par le conseil d'administration et avant leur communication aux autorités en valeurs mobilières, aux actionnaires et au public;

- s'assurer, à sa satisfaction, que des procédures convenables sont en place en vue de l'examen de la communication au public par la Société de l'information financière extraite ou dérivée de ses états financiers et évaluer périodiquement le caractère convenable de ces procédures;
- examiner et superviser les politiques et procédures de la Société visant à identifier, évaluer et contrôler les transactions avec des parties liées et approuver toutes les transactions avec des parties liées conformément aux dispositions de la politique de la Société en matière de transactions avec des parties liées;
- passer en revue les procédures de contrôle internes de la Société et conseiller les administrateurs sur les pratiques et procédures en matière d'audit dans le cadre de la responsabilité qui incombe aux administrateurs de respecter leurs obligations morales et juridiques envers la Société;
- examiner le respect de la Société à l'égard des Normes internationales d'information financière et aviser le conseil d'administration à ce sujet;
- rencontrer régulièrement le Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société et assurer la gérance de la vérification interne;
- passer en revue et approuver annuellement la charte d'audit interne;
- examiner et approuver annuellement le budget et le plan de ressources de l'audit interne;
- examiner et approuver annuellement le plan d'audit interne axé sur les risques;
- examiner et approuver les recommandations concernant la nomination et la révocation du Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société;
- faire des enquêtes appropriées auprès de la direction et du Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société pour déterminer s'il existe des limites de portée ou de ressources;
- passer en revue et approuver les politiques en matière d'embauche de la Société concernant les associés, les employés et les anciens associés et employés des auditeurs externes actuels et antérieurs de la Société;
- examiner l'exposition aux risques et les contrôles en matière des technologies de l'information et de la cybersécurité de la Société;
- examiner la conformité fiscale de la Société, au moins une fois par an;
- établir des procédures à l'égard de ce qui suit : (i) la réception, la conservation et le traitement de plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit et (ii) la présentation confidentielle, sous le couvert de l'anonymat, par les employés de la Société de leurs préoccupations concernant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit;
- examiner le caractère exact et fiable des données qui doivent être communiquées à des parties intéressées;
- examiner la relation existante entre les comptables externes, les comptables internes, s'il en est, et les employés; et
- examiner les plans élaborés par la direction concernant toutes exigences à l'égard de la révision de pratiques comptables.

4. **Imputabilité des auditeurs externes.** Les auditeurs externes sont imputables, en bout de ligne, au conseil d'administration et au comité d'audit, en leur qualité de représentants des actionnaires.

5. **Résolution signée.** Une résolution écrite signée par l'ensemble des membres du comité d'audit qui sont habiles à voter à l'égard de cette résolution à une réunion du comité d'audit est aussi valable que si elle avait été adoptée à une réunion du comité d'audit. Un exemplaire de chaque résolution dont il est question dans le présent paragraphe est conservé avec les procès-verbaux des réunions du comité d'audit.
6. **Président, quorum et procédure.** Le comité d'audit a le pouvoir de nommer un président et un vice-président, de fixer son quorum, lequel se compose d'au moins la majorité de ses membres, et de fixer sa propre procédure.
7. **Réunions.** Les réunions du comité d'audit peuvent être tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Canada ou à l'extérieur y compris par téléconférence et vidéoconférence tel que peut établir le comité d'audit à l'occasion. Les réunions du comité d'audit peuvent être convoquées par le président de la Société, le président du comité d'audit, le vice-président du comité d'audit ou deux (2) membres de ce dernier, ou suivant leur directive.

Révisé et approuvé par le conseil d'administration le 12 décembre 2023.